

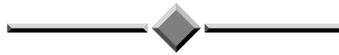


USAID
DU PEUPLE AMERICAIN



Projet TOG068 :

<< Redynamisation du Réseau des Radios Rurales et Communautaires au Togo >>



RAPPORT - INTERMEDIAIRE

JALON 2

Equipe projet TOG068

Août - Septembre - Octobre 2024

Table des matières

I.	Résumé des activités réalisées	5
a)	ACTIVITE 1210 : ORGANISATION DES ACTIVITES DES POINTS FOCALUX	5
b)	ACTIVITE 1220 : FINALISATION DU CONTRAT DE RECRUTEMENT DU CONSULTANT.....	6
II.	Résultats atteints	7
c)	ACTIVITE 1230 : ORGANISATION DES REUNIONS D'INFORMATION AVEC LES AUTORITES ADMINISTRATIVES DES LOCALITES OU SE DEROULERA L'ACTIVITE, DIAGNOSTIC DES RADIOS COMMUNAUTAIRES, RURALES ET ASSOCIATIVES AU TOGO.....	8
	Annexe 1 : rencontre d'informations avec les autorités locales	9
A.	Région Maritime (30/07/2024).....	9
1.	Préfecture	9
1.	Mairie.....	10
B.	Région des plateaux (31/07/2024)	13
1.	Préfecture de l'Ogou	13
2.	Mairie de l'Ogou 1	14
3.	Préfecture de Haho	15
4.	Mairie de Haho 1	16
C.	Région Centrale (01/08/2024)	18
1.	Préfecture	18
2.	Mairie.....	19
D.	Région de la Kara (01/08/2024).....	23
1.	Préfecture	23
2.	Mairie.....	24
E.	Région des Savanes (30/07/2024)	26
1.	Préfecture	26
2.	Mairie de Tone 1	27
	Annexe 2 : rencontre d'informations avec les parties prenantes	31
A.	Région Maritime (Tsévié, le 05/08/2024 à Radio HORIZON).....	31
B.	Région des plateaux (Notsé, le 05/08/2024 à Radio FRATERNITE « NOVISSI »).....	33
C.	Région Centrale (Sokodé, le 05/08/2024 à Radio Tchaoudjo).....	35
D.	Région de la Kara (Kara, le 06/08/2024 à l'Auditorium de la Radio Kara).....	36
E.	Région des Savanes (Dapaong, le 03/08/2024 à Radio communautaire des Savanes)	38
	Annexe 3 : Diagnostic des radios communautaires, rurales et associatives au Togo.....	40
A.	Planing de mission du consultant	41

B.	Diagnostic des Radio Communautaire et rurales et associatives de la Region des Savanes ..	42
i.	Diagnostic à la Radio Communautaire des Savanes - Region – Savanes.....	42
ii.	Diagnostic à la Radio LANGMTAABA - Region - Savanes	43
C.	Diagnostic des Radio Communautaire et rurales et associatives de la Region de la Kara	44
i.	Diagnostic à la Radio Educative - Kara - Region de la Kara	44
ii.	Diagnostic à la Radio Dawul de Bassar - Region de la Kara	45
A.	Diagnostic des Radio Communautaire et rurales et associatives de la Region Centrale	46
i.	Diagnostic à la Radio Tchaoudjo - Sokodé - Region Centrale	46
B.	Diagnostic des Radio Communautaire et rurales et associatives de la Region des Plateaux .	47
i.	Diagnostic à la Radio AZUR - ANIE - Region des Plateaux.....	47
ii.	Diagnostic à la Radio PLANETE PLUS - Kpalimé - Region des Plateaux	48
iii.	Diagnostic à la Radio rurale Fraternité « NOVISSI » - Notsé - Region des Plateaux	49
C.	Diagnostic des Radio Communautaire, rurales et associatives de la Region Maritime	50
i.	Diagnostic à la Radio Horizon la Voix du Zio, Tsévié- Region Maritime	50
d)	ACTIVITE 1260 : ORGANISATION D'UNE ASSEMBLEE GENERALE	51
1.	Organisation et déroulement de l'Assemblée Générale Extraordinaire	51
2.	Rapport de l'Assemblée Générale Extraordinaire.....	51
3.	Photos de l'Assemblée Générale Extraordinaire	57
e)	ACTIVITE 1270 : FORMATION A LA GESTION DU RESEAU	60
1.	Organisation et déroulement de la formation	60
2.	Rapport de formation à la gestion et l'animation de Re.R.-TOGO	60
1.	Photos de formation à la gestion et l'animation de Re.R.-TOGO	71
f)	ACTIVITE 1270 : VOYAGE DE RESEAUTAGE	73
A.	Organisation et déroulement du voyage de réseautage	73
1.	Séance de travail du premier jour : aux sièges de FeRCAB – de la Radio Maranatha FM – Parakou le 21/10/2024	76
2.	Séance de travail du deuxième jour : aux sièges de Deeman Radio FM – Radio SI TII SUA – N'Dali et Radio SI TII DERA – NIKKI - le 22/10/2024	79
3.	Séance de travail du troisième jour : aux sièges de la radio SOLIDARITE FM – Djougou - de la radio rurale locale de Ouaké – et séance de synthèse au Siège de FeRCAB – Parakou - le 23 /10/2024.....	83
4.	Séance de travail du quatrième jour : au Siège de la radio TADO FM – Abomey -Calavi le 24/10/2024.....	86
5.	Séance de travail du cinquième jour : au Siège de la radio FM AHEME – Possotomé le 25/10/2024.....	88
III.	Défis	90

IV. Les facteurs de succès de l'activité	91
V. Les leçons apprises et les recommandations	91

I. Résumé des activités réalisées

Le jalon 2 du projet est relatif aux réunions d'information des parties prenantes, à la finalisation du recrutement des consultants, à l'élaboration des modules et du guide d'animation. il comporte donc cinq (05) activités :

- a) **Organisation des activités des points focaux;**
- b) **Finalisation du contrat de recrutement du consultant.**
- c) **Organisation des réunions d'information avec les autorités administratives des localités où se déroulera l'activité, Diagnostic des radios communautaires, rurales et associatives au Togo**
- d) **Organisation d'une Assemblée Générale**
- e) **Formation à la gestion du réseau et voyage de réseautage**

Le présent rapport fait état de la situation de réalisation de l'activité lié aux points a, b et c.

a) **ACTIVITE 1210 : ORGANISATION DES ACTIVITES DES POINTS FOCaux**

L'organisation des activités des points focaux a commencé dès la formation de l'équipe projet TOG068. Au nombre de cinq (05) dont un par région, les points focaux ont été formés par la Coordination du projet sur leur rôle et responsabilités dans la mise en œuvre du projet. Il s'agit principalement de la coordination des activités sur le terrain, notamment l'organisation des réunions d'information avec les autorités et les membres du Réseau, le passage du consultant pour les diagnostics, et toutes les autres activités du Réseau.

Les séances ont été présidées par la Coordinatrice du Projet assisté du Chef Projet.

A la suite de ces réunions, le calendrier des activités des rencontres d'information avec les autorités locales et les parties prenantes a été défini sur la période du 29 juillet au 06 août 2024. La méthodologie de l'exécution de la mission a été discutée et arrêtée.

Les rencontres d'informations avec les autorités locales (Préfets et Maires) se sont déroulées du 29 juillet au 02 août 2024 et ont permis aux points focaux de :

- transmettre aux préfets et aux maires de leur région respective un courrier d'information (lettre et résumé du projet) du projet TOG068 et obtenir une décharge **(Annexe 1)**
- organiser avec les préfets et les maires dans la mesure de leur disponibilité une réunion pour l'explication du contenu du courrier
- renseigner les fiches conçues pour la réalisation de l'activité (Fiche de rencontre, l'outil de collecte d'information et la liste de présence : **annexe 1**) et les valider ou faire valider par signature
- transmettre à l'équipe projet les preuves d'exécution de l'activité pour toute fin utile.

Les rencontres d'informations avec les parties prenantes (radios membres) se sont déroulées du 03 au 06 août 2024 et ont conduit les points focaux :

- d'organiser impérativement avec les responsables des radios membres une réunion de partage d'information sur le projet TOG068 et les préparer au passage du consultant pour le diagnostic
- de renseigner les fiches conçues pour la réalisation de l'activité (Fiche de rencontre, l'outil de collecte d'information et la liste de présence : **annexe 2**) et les valider ou faire valider par signature
- de transmettre à l'équipe projet les preuves d'exécution de l'activité pour toute fin utile.

Ainsi défini, le calendrier a été effectivement mis en branle le 29 juillet 2024. Chaque point focal a exécuté convenablement la mission qui lui est assignée et transmis les preuves (**Annexe 1 et 2**)

b) ACTIVITE 1220 : FINALISATION DU CONTRAT DE RECRUTEMENT DU CONSULTANT

Suivant la convention, un Consultant international doit être recruté pour mener le diagnostic des radios membres. Cette activité qui relève de la responsabilité de l'équipe PRAPC a été exécutée avec le recrutement de Monsieur Martin FAYE, un Expert Sénégalais en la matière.

Elle a organisé au cours d'une réunion tenue en ligne le vendredi 09 août 2024, la présentation du Consultant recruté.

Cette réunion a vu la participation de tous les membres de l'équipe projet TOG068, la Coordination du réseau, les membres du projet de l'équipe PRAPC, le Directeur National des radios rurales du Togo.

Son arrivée au Togo et sa prise de fonction étaient programmées sur le 11 août 2024 et le démarrage de la mission du diagnostic, le 12 août 2024.

II. Résultats atteints

Les résultats atteints sur la réalisation des activités du jalon 2 se présentent comme suit :

Activités	N°	Sous-activités	Observations	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)
1210. Organisation des activités des points focaux	1	1211 Préparation des documents d'information à utiliser par les points focaux	Exécutée	- Documents préparés (Annexe 1 et 2)
	2	1212 Formation des points focaux sur leur rôle et mission		Enregistrement et PV de la formation en ligne
1220. Finalisation du contrat de recrutement du consultant	3	1221 Sélection du consultant terminée.	Rapport équipe PRAPC	Cf. Rapport équipe PRAPC TOGO
	4	1222 Signature du contrat du consultant.		
	5	1223 Début de la mission du consultant.		Contrat du consultant
1230. Organisation des réunions d'information avec les autorités administratives des localités où se déroulera l'activité, Diagnostic des radios communautaires, rurales et associatives au Togo	6	1231 Rencontre d'information avec les autorités administratives des villes dans lesquelles vont se dérouler les activités	Exécutée	PV et photos de la rencontre d'information (Annexe 1 et 2)
	7	1232 Évaluer les structures de leadership des radios	Exécutée	Rapport de diagnostic, Fiches de présence, photos de séance
		1233 Évaluer le processus d'intégration des radios dans un réseau		
		1234 Comprendre la motivation des radios à contribuer au développement du réseau		
	1235 Évaluer leurs besoins en capacité et en équipement			
		1236 Identifier les facteurs sous-jacents du manque de fonctionnalité du réseau.		
1260. Organisation d'une Assemblée Générale	8	1261 Présentation du règlement intérieur et des statuts	Exécutée	Rapport de l'Assemblée Générale, Liste de participants, photos de l'A.G., Eléments de Reportages
	9	1262 Modification et ou approbation du règlement intérieur et des statuts		
	10	1263 Election des membres du bureau exécutif du réseau		
1270. Formation à la gestion du réseau et voyage de réseautage	11	1271 Formation sur le développement organisationnel	Exécutée	Rapport d'activité du consultant, photos des participants, listes de présence
	12	1272 Formation sur le management associatif dans le domaine des médias.		
	13	1273 Formation sur la collecte de fonds, y compris le lobbying		
	14	1274 Voyage de réseautage et d'apprentissage (s'informer sur le fonctionnement du FeRCAB et établir des partenariats)		

c) ACTIVITE 1230 : ORGANISATION DES REUNIONS D'INFORMATION AVEC LES AUTORITES ADMINISTRATIVES DES LOCALITES OU SE DEROULERA L'ACTIVITE, DIAGNOSTIC DES RADIOS COMMUNAUTAIRES, RURALES ET ASSOCIATIVES AU TOGO

La convention recommande que les autorités locales des cinq régions du Togo où le diagnostic se déroulera soient informées de la mise en œuvre du projet.

Afin de respecter cette disposition, la coordination du projet TOG068 a formé les points focaux pour la réalisation de cette activité. Un résumé du projet et des lettres d'information leur ont été remis pour la rencontre d'information avec les autorités locales.

Cependant, tous les points focaux n'ont pas pu rencontrer personnellement les premiers responsables que sont les Préfets et les Maires à cause des calendriers très chargés de ces derniers. Néanmoins, les Secrétaire Généraux et Secrétaires particulières ont été rencontrés.

La copie des courriers transmis avec accusé de réception, les photos de transmission et la liste de présence aux pages suivantes illustrent bien la réalisation de cette activité.

Annexe 1 : rencontre d'informations avec les autorités locales

A. Région Maritime (30/07/2024)

1. Préfecture

U



Re.R.-TOGO

Réseau des Radios Rurales Locales, Associatives et Communautaires du TOGO
Récépissé n° 1312/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 27 septembre 2013.

Reçu le 30/07/2024



Noté, le 29 juillet 2024

A

Monsieur le Préfet du ZIO

TSEVIE

Objet : lettre d'information

Monsieur le Préfet,

Le Réseau des Radios Rurales Locales, Associatives et Communautaires du Togo (**Re.R.-Togo**) est un Réseau dans lequel se retrouvent 31 radios communautaires du Togo. Créée à Bassar en 2006, il est reconnu par récépissé n°1312/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 27 septembre 2013.

Le Re.R.-Togo a demandé et obtenu une subvention du Programme Régional d'Appui au Pays Côtiers (PRAPC), financé l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID) pour mettre en œuvre le projet intitulé « **Redynamisation du Réseau des Radios Rurales et Communautaires du Togo** ».

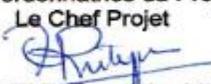
En effet, le projet de manière générale vise à redynamiser le Réseau des Radios Rurales Locales, Associatives et Communautaires du Togo (Re.R.-Togo) à travers un diagnostic participatif du réseau, l'appui à l'organisation d'une Assemblée générale, formation en développement organisationnel, le réseautage avec la Fédération des Radios Communautaires et Assimilées du Bénin (FERCAB) et enfin un plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers.

Spécifiquement, il sera question de renforcer le rôle et l'engagement du Re.R.-Togo pour aborder efficacement les sujets pertinents à l'antenne et accroître l'accès des communautés aux informations importantes ainsi que leur capacité à soutenir au mieux les stations de radio rurales.

La mise en œuvre des activités couvre la période allant du 05 juillet au 31 décembre 2024 dans 05 régions du Togo notamment : Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes.

Comptant sur votre habituelle disponibilité à accompagner toute initiative visant à renforcer les radios, nous vous prions d'agréer Monsieur le Préfet, l'expression de nos sincères considérations.

P. La Coordinatrice du Projet et P.O.
Le Chef Projet



TOGBE Kossi Kpobli



PJ : Résumé du Projet

Siège social : Radio Rurale Fraternité - NOVISSI, quartier Adimè Notsé (Commune HAHO1),
B.P. 19 Tél : 90 12 40 39 / 90 19 27 28 Email: re.r.togo2013@gmail.com NOTSE - TOGO

1. Mairie



Re.R.-TOGO

Réseau des Radios Rurales Locales, Associatives et Communautaires du TOGO
Récépissé n° 1312/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 27 septembre 2013.

Noté, le 29 juillet 2024



A

Monsieur le Maire de ZIO 1

TSEVIE

Objet : lettre d'information

Monsieur le Maire,

Le Réseau des Radios Rurales Locales, Associatives et Communautaires du Togo (**Re.R.-Togo**) est un Réseau dans lequel se retrouvent 31 radios communautaires du Togo. Créée à Bassar en 2006, il est reconnu par récépissé n°1312/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 27 septembre 2013.

Le Re.R.-Togo a demandé et obtenu une subvention du Programme Régional d'Appui au Pays Côtiers (PRAPC), financé l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID) pour mettre en œuvre le projet intitulé « **Redynamisation du Réseau des Radios Rurales et Communautaires du Togo** ».

En effet, le projet de manière générale vise à redynamiser le Réseau des Radios Rurales Locales, Associatives et Communautaires du Togo (Re.R.-Togo) à travers un diagnostic participatif du réseau, l'appui à l'organisation d'une Assemblée générale, formation en développement organisationnel, le réseautage avec la Fédération des Radios Communautaires et Assimilées du Bénin (FERCAB) et enfin un plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers.

Spécifiquement, il sera question de renforcer le rôle et l'engagement du Re.R.-Togo pour aborder efficacement les sujets pertinents à l'antenne et accroître l'accès des communautés aux informations importantes ainsi que leur capacité à soutenir au mieux les stations de radio rurales.

La mise en œuvre des activités couvre la période allant du 05 juillet au 31 décembre 2024 dans 05 régions du Togo notamment : Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes.

Comptant sur votre habituelle disponibilité à accompagner toute initiative visant à renforcer les radios, nous vous prions d'agréer Monsieur le Maire, l'expression de nos sincères considérations.



P. La Coordonnatrice du Projet et P.O.
Le Chef Projet

[Signature]
TOGBE Kossi Kpobli

PJ : Résumé du Projet

Siège social : Radio Rurale Fraternité - NOVISSI, quartier Adimè Noté (Commune HAHO1),
B.P. 19 Tél : 90 12 40 39 / 90 19 27 28 **Email**: re.r.togo2013@gmail.com NOTSE - TOGO

Liste de présence des participants à la réunion d'information à la préfecture du Zio



Projet TOG068 :

<< Redynamisation du Réseau des Radios Rurales et Communautaires au Togo >>

LISTE DE PRESENCE

RENCONTRE D'INFORMATION AVEC *Les Autorités Locales de la Préfecture du Zio / Région Maritime*

Date : *30/07/2024*

N°	Nom	Prénoms	Fonction	Contact (Tél/Mail)	Signature
1	KPEZROKLI Sawa Helali	Sawa H.	Secrétaire Particulière	96 03 37 35	<i>[Signature]</i>
2	MAGLO AKOSI Faustin	A. Kosi Faustin	Chargé de Communication	90 12 93 16	<i>[Signature]</i>
3	AMEGNIZAN	Ikoupan	Représentant Régional Maritime	99 46 83 37 90 18 95 02	<i>[Signature]</i>
4	TOGBE	Kossi Kpobli	chef Préfet	72 24 94 78	<i>[Signature]</i>
5	TOGBE	Bzidzogbe	Reporter	91-91-33-80	<i>[Signature]</i>
6	WILSON	Kayé	Secrétaire	97 46 81 26	<i>[Signature]</i>
7	TENU	A. Fafa	Secrétaire	99 94 13 50	<i>[Signature]</i>
8	SECONON	Kodokoma	Cabinet du Maire	90 95 55 92	<i>[Signature]</i>
9					
10					

Re. R-TOGO ! La voix des communautés, la force de l'information locale...



Transmission de la lettre d'information et du résumé du Projet à la Secrétaire Particulière du Préfet de Zio par le Point focal Maritime en présence du Chargé de Communication de la Préfecture du Zio.

B. Région des plateaux (31/07/2024)

1. Préfecture de l'Ogou



Re.R. - TOGO

Réseau des Radios Rurales Locales, Associatives et Communautaires du TOGO
Récépissé n° 1312/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 27 septembre 2013.

Noté, le 29 juillet 2024

A

Monsieur le Préfet de l'Ogou

ATAKPAME

Objet : lettre d'information



Monsieur le Préfet,

Le Réseau des Radios Rurales Locales, Associatives et Communautaires du Togo (Re.R.-Togo) est un Réseau dans lequel se retrouvent 31 radios communautaires du Togo. Créée à Bassar en 2006, il est reconnu par récépissé n°1312/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 27 septembre 2013.

Le Re.R.-Togo a demandé et obtenu une subvention du Programme Régional d'Appui au Pays Côtiers (PRAPC), financé l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID) pour mettre en œuvre le projet intitulé « Redynamisation du Réseau des Radios Rurales et Communautaires du Togo ».

En effet, le projet de manière générale vise à redynamiser le Réseau des Radios Rurales Locales, Associatives et Communautaires du Togo (Re.R.-Togo) à travers un diagnostic participatif du réseau, l'appui à l'organisation d'une Assemblée générale, formation en développement organisationnel, le réseautage avec la Fédération des Radios Communautaires et Assimilées du Bénin (FERCAB) et enfin un plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers.

Spécifiquement, il sera question de renforcer le rôle et l'engagement du Re.R.-Togo pour aborder efficacement les sujets pertinents à l'antenne et accroître l'accès des communautés aux informations importantes ainsi que leur capacité à soutenir au mieux les stations de radio rurales.

La mise en œuvre des activités couvre la période allant du 05 juillet au 31 décembre 2024 dans 05 régions du Togo notamment : Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes.

Comptant sur votre habituelle disponibilité à accompagner toute initiative visant à renforcer les radios, nous vous prions d'agréer Monsieur le Préfet, l'expression de nos sincères considérations.



P. La Coordonnatrice du Projet et P.O.
Le Chef Projet

[Signature]
TOGBE Kossi Kpobil

PJ : Résumé du Projet

Siège social : Radio Rurale Fraternité - NOVISSI, quartier Adimè Noté (Commune HAHOI),
B.P. 19 Tél : 90 12 40 39 / 90 19 27 28 Email: re.r.togo2013@gmail.com NOTSE - TOGO

Scanné avec CamScanner

2. Mairie de l'Ogou 1

REGION DES PLATEAUX
VILLE DE SAKPAHE
COMMUNE OGOU 1

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie
Date d'arrivée: 31.07.24
Enregistrement N°: 834

ACCUSE DE RECEPTION

NOM ET PRENOMS: TOGBE Kossi Kpobli

OBJET: lettre d'information

NB : ce document est uniquement destiné à conserver les détails d'enregistrement de la correspondance concernée. Il ne vaut ni réponse, ni autorisation de la mairie.

Scanné avec CamScanner

Le Réseau des Radios Rurales Locales, Associatives et Communautaires du Togo (Re.R.-Togo) est un Réseau dans lequel se retrouvent 31 radios communautaires du Togo. Créée à Bassar en 2006, il est reconnu par récépissé n°1312/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 27 septembre 2013.

Le Re.R.-Togo a demandé et obtenu une subvention du Programme Régional d'Appui au Pays Côtiers (PRAPC), financé l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID) pour mettre en œuvre le projet intitulé « Redynamisation du Réseau des Radios Rurales et Communautaires du Togo ».

En effet, le projet de manière générale vise à redynamiser le Réseau des Radios Rurales Locales, Associatives et Communautaires du Togo (Re.R.-Togo) à travers un diagnostic participatif du réseau, l'appui à l'organisation d'une Assemblée générale, formation en développement organisationnel, le réseautage avec la Fédération des Radios Communautaires et Assimilées du Bénin (FERCAB) et enfin un plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers.

Spécifiquement, il sera question de renforcer le rôle et l'engagement du Re.R.-Togo pour aborder efficacement les sujets pertinents à l'antenne et accroître l'accès des communautés aux informations importantes ainsi que leur capacité à soutenir au mieux les stations de radio rurales.

La mise en œuvre des activités couvre la période allant du 05 juillet au 31 décembre 2024 dans 05 régions du Togo notamment : Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes.

Comptant sur votre habituelle disponibilité à accompagner toute initiative visant à renforcer les radios, nous vous prions d'agréer Madame le Maire, l'expression de nos sincères considérations.



La Coordinatrice du Projet et P.O.
Le Chef Projet

TOGBE Kossi Kpobli
TOGBE Kossi Kpobli

PJ : Résumé du Projet

Siège social : Radio Rurale Fraternité - NOVISSI, quartier Adimè Notsè (Commune HAHOU),
B.P. 19 Tél : 90 12 40 39 / 90 19 27 28 Email: r.e.r.togo2013@gmail.com NOTSE - TOGO

3. Préfecture de Haho



Notisé, le 29 juillet 2024

A

Monsieur le Préfet de HAHO

NOTSE

Objet : lettre d'information

PREFECTURE DE HAHO
NOTSE
Arrivé le... 31 JUIL 2024
Sous le N°... 230...

Monsieur le Préfet,

Le Réseau des Radios Rurales Locales, Associatives et Communautaires du Togo (Re.R.-Togo) est un Réseau dans lequel se retrouvent 31 radios communautaires du Togo. Créée à Bassar en 2006, il est reconnu par récépiissé n°1312/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 27 septembre 2013.

Le Re.R.-Togo a demandé et obtenu une subvention du Programme Régional d'Appui au Pays Côtiers (PRAPC), financé l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID) pour mettre en œuvre le projet intitulé « Redynamisation du Réseau des Radios Rurales et Communautaires du Togo ».

En effet, le projet de manière générale vise à redynamiser le Réseau des Radios Rurales Locales, Associatives et Communautaires du Togo (Re.R.-Togo) à travers un diagnostic participatif du réseau, l'appui à l'organisation d'une Assemblée générale, formation en développement organisationnel, le réseautage avec la Fédération des Radios Communautaires et Assimilées du Bénin (FERCAB) et enfin un plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers.

Spécifiquement, il sera question de renforcer le rôle et l'engagement du Re.R.-Togo pour aborder efficacement les sujets pertinents à l'antenne et accroître l'accès des communautés aux informations importantes ainsi que leur capacité à soutenir au mieux les stations de radio rurales.

La mise en œuvre des activités couvre la période allant du 05 juillet au 31 décembre 2024 dans 05 régions du Togo notamment : Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes.

Comptant sur votre habituelle disponibilité à accompagner toute initiative visant à renforcer les radios, nous vous prions d'agréer Monsieur le Préfet, l'expression de nos sincères considérations.



P. La Coordinatrice du Projet et P.O.
Le Chef Projet

TOGBE Kossi Kpobli

PJ : Résumé du Projet

Siège social : Radio Rurale Fraternité - NOVISSI, quartier Adimè Notsè (Commune HAHO1),
B.P. 19 Tél : 90 12 40 39 / 90 19 27 28 Email: rcr.togo2013@gmail.com NOTSE - TOGO

Scanné avec CamScanner



Re.R.-TOGO

Réseau des Radios Rurales Locales, Associatives et Communautaires du TOGO
Récépissé n° 1312/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 27 septembre 2013.

Reçu ce 31/07/2024
dans
AWISSO Moguini
91 89 51 36

Noté, le 29 juillet 2024

A

Monsieur le Maire de HAHO 1

NOTSE



Objet : lettre d'information

Monsieur le Maire,

Le Réseau des Radios Rurales Locales, Associatives et Communautaires du Togo (Re.R.-Togo) est un Réseau dans lequel se retrouvent 31 radios communautaires du Togo. Créée à Bassar en 2006, il est reconnu par récépissé n°1312/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 27 septembre 2013.

Le Re.R.-Togo a demandé et obtenu une subvention du Programme Régional d'Appui au Pays Côtiers (PRAPC), financé l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID) pour mettre en œuvre le projet intitulé « Redynamisation du Réseau des Radios Rurales et Communautaires du Togo ».

En effet, le projet de manière générale vise à redynamiser le Réseau des Radios Rurales Locales, Associatives et Communautaires du Togo (Re.R.-Togo) à travers un diagnostic participatif du réseau, l'appui à l'organisation d'une Assemblée générale, formation en développement organisationnel, le réseautage avec la Fédération des Radios Communautaires et Assimilées du Bénin (FERCAB) et enfin un plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers.

Spécifiquement, il sera question de renforcer le rôle et l'engagement du Re.R.-Togo pour aborder efficacement les sujets pertinents à l'antenne et accroître l'accès des communautés aux informations importantes ainsi que leur capacité à soutenir au mieux les stations de radio rurales.

La mise en œuvre des activités couvre la période allant du 05 juillet au 31 décembre 2024 dans 05 régions du Togo notamment : Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes.

Comptant sur votre habituelle disponibilité à accompagner toute initiative visant à renforcer les radios, nous vous prions d'agréer Monsieur le Maire, l'expression de nos sincères considérations.



P. La Coordinatrice du Projet et P.O.

Le Chef Projet

[Signature]
TOGBE Kossi Kpobli

PJ : Résumé du Projet

Siège social : Radio Rurale Fraternité - NOVISSI, quartier Adimè Notse (Commune HAHO1),
B.P. 19 Tél : 90 12 40 39 / 90 19 27 28 Email: rc.r.togo2013@gmail.com NOTSE - TOGO



Transmission de la lettre d'information et du résumé du Projet à la Secrétaire Particulière du Préfet de l'Ogou par le Point focal Région des Plateaux.



Transmission de la lettre d'information et du résumé du Projet à la Secrétaire Particulière du Maire de la Commune Haho1 par le Point focal Région des Plateaux.

C. Région Centrale (01/08/2024)

1. Préfecture



Re.R.-TOGO

Réseau des Radios Rurales Locales, Associatives et Communautaires du TOGO
Récépissé n° 1312/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 27 septembre 2013.



le 01/08/24
Secrétaire
A
Mme AKOBI

Noté, le 29 juillet 2024

A

Monsieur le Préfet de TCHAOUDJO

SOKODE

Objet : lettre d'information

Monsieur le Préfet,

Le Réseau des Radios Rurales Locales, Associatives et Communautaires du Togo (Re.R.-Togo) est un Réseau dans lequel se retrouvent 31 radios communautaires du Togo. Créée à Bassar en 2006, il est reconnu par récépissé n°1312/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 27 septembre 2013.

Le Re.R.-Togo a demandé et obtenu une subvention du Programme Régional d'Appui au Pays Côtiers (PRAPC), financé l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID) pour mettre en œuvre le projet intitulé « Redynamisation du Réseau des Radios Rurales et Communautaires du Togo ».

En effet, le projet de manière générale vise à redynamiser le Réseau des Radios Rurales Locales, Associatives et Communautaires du Togo (Re.R.-Togo) à travers un diagnostic participatif du réseau, l'appui à l'organisation d'une Assemblée générale, formation en développement organisationnel, le réseautage avec la Fédération des Radios Communautaires et Assimilées du Bénin (FERCAB) et enfin un plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers.

Spécifiquement, il sera question de renforcer le rôle et l'engagement du Re.R.-Togo pour aborder efficacement les sujets pertinents à l'antenne et accroître l'accès des communautés aux informations importantes ainsi que leur capacité à soutenir au mieux les stations de radio rurales.

La mise en œuvre des activités couvre la période allant du 05 juillet au 31 décembre 2024 dans 05 régions du Togo notamment : Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes.

Comptant sur votre habituelle disponibilité à accompagner toute initiative visant à renforcer les radios, nous vous prions d'agréer Monsieur le Préfet, l'expression de nos sincères considérations.



P. La Coordonnatrice du Projet et P.O.
Le Chef Projet

TOGBE Kossi Kpobli

PJ : Résumé du Projet

Siège social : Radio Rurale Fraternité - NOVISSI, quartier Adimè Notsè (Commune HAHOI),
B.P. 19 Tél : 90 12 40 89 / 90 19 27 28 Email: re.r.togo2013@gmail.com NOISE - TOGO

2. Mairie



Re.R.-TOGO

Réseau des Radios Rurales Locales, Associatives et Communautaires du TOGO
Récépissé n° 1312/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 27 septembre 2013

Noté, le 29 juillet 2024



Reçu ce 1^{er}/08/2024

Secrétaire

[Signature]

A

Monsieur le Maire de TCHAOUDJO 1

SOKODE

Objet : lettre d'information

Monsieur le Maire,

Le Réseau des Radios Rurales Locales, Associatives et Communautaires du Togo (Re.R.-Togo) est un Réseau dans lequel se retrouvent 31 radios communautaires du Togo. Créée à Bassar en 2006, il est reconnu par récépissé n°1312/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 27 septembre 2013.

Le Re.R.-Togo a demandé et obtenu une subvention du Programme Régional d'Appui au Pays Côtiers (PRAPC), financé l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID) pour mettre en œuvre le projet intitulé « Redynamisation du Réseau des Radios Rurales et Communautaires du Togo ».

En effet, le projet de manière générale vise à redynamiser le Réseau des Radios Rurales Locales, Associatives et Communautaires du Togo (Re.R.-Togo) à travers un diagnostic participatif du réseau, l'appui à l'organisation d'une Assemblée générale, formation en développement organisationnel, le réseautage avec la Fédération des Radios Communautaires et Assimilées du Bénin (FERCAB) et enfin un plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers.

Spécifiquement, il sera question de renforcer le rôle et l'engagement du Re.R.-Togo pour aborder efficacement les sujets pertinents à l'antenne et accroître l'accès des communautés aux informations importantes ainsi que leur capacité à soutenir au mieux les stations de radio rurales.

La mise en œuvre des activités couvre la période allant du 05 juillet au 31 décembre 2024 dans 05 régions du Togo notamment : Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes.

Comptant sur votre habituelle disponibilité à accompagner toute initiative visant à renforcer les radios, nous vous prions d'agréer Monsieur le Maire, l'expression de nos sincères considérations.



R. La Coordinatrice du Projet et P.O.

Le Chef Projet

[Signature]
TOGBE Kossé Kpobli

PJ : Résumé du Projet

Siège social : Radio Rurale Fraternité - NOVISSI, quartier Adimé Noté (Commune HAHIO1),
B.P. 19 Tél : 90 12 40 39 / 90 19 27 28 Email: re.r.togo2013@gmail.com NOTISE - TOGO



Projet TOG068 :

<< Redynamisation du Réseau des Radios Rurales et Communautaires au Togo >>

LISTE DE PRESENCE

RENCONTRE D'INFORMATION AVEC La Représentante du Préfet de Tchaoudjo

Date : 01/08/2024

N°	Nom	Prénoms	Fonction	Contact (Tél/Mail)	Signature
1	AKOBI	Gbana	secrétaire à la Préfecture	91693465	<i>Ako</i>
2	OUED - AKORIDO	Lamwede	Journaliste (Tchaoudjo)	918413888	<i>[Signature]</i>
3	PAGNAN	Pouissiwè	Journaliste (Étincelle)	90724546	<i>[Signature]</i>
4	YAKE	Tamotoki	Point Focal	90293830	<i>[Signature]</i>
5					
6					
7					
8					
9					
10					

Re. R-TOGO ! La voix des communautés, la force de l'information locale...



Projet TOG068 :

<< Redynamisation du Réseau des Radios Rurales et Communautaires au Togo >>

LISTE DE PRESENCE

RENCONTRE D'INFORMATION AVEC

La Représentante du Maire

Date :

01/08/2024

N°	Nom	Prénoms	Fonction	Contact (Tél/Mail)	Signature
1	MOUKAILA	Lialetou	Secrétaire	90-16-78-65	<i>[Signature]</i>
2	<i>OURO - AKOUDOU</i>	<i>Lamwaide</i>	<i>Journaliste (Tchaoudjo)</i>	<i>91 06 13 86</i>	<i>[Signature]</i>
3	PAGNAN	Toumissiwe	Journaliste (Étincelle)	90 72 45 46	<i>[Signature]</i>
4	YAKE	Tommotoki	Point Focal	90 29 35 30	<i>[Signature]</i>
5					
6					
7					
8					
9					
10					

Re. R-TOGO ! La voix des communautés, la force de l'information locale...



Transmission de la lettre d'information et du résumé du Projet à la Secrétaire Particulière du Préfet de TCHAOU DJO par le Point focal Région Centrale.



Transmission de la lettre d'information et du résumé du Projet à la Secrétaire Particulière du Maire de la Commune TCHAOU DJO 1 par le Point focal Région Centrale.

D. Région de la Kara (01/08/2024)

1. Préfecture



Re.R.-TOGO

Réseau des Radios Rurales Locales, Associatives et Communautaires du TOGO
Récépissé n° 1312/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 27 septembre 2013.

Noté, le 29 juillet 2024

A

Monsieur le Préfet de la Kozah,

KARA

Objet : lettre d'information

Monsieur le Préfet,

Le Réseau des Radios Rurales Locales, Associatives et Communautaires du Togo (Re.R.-Togo) est un Réseau dans lequel se retrouvent 31 radios communautaires du Togo. Créée à Bassar en 2006, il est reconnu par récépissé n°1312/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 27 septembre 2013.

Le Re.R.-Togo a demandé et obtenu une subvention du Programme Régional d'Appui au Pays Côtiers (PRAPC), financé l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID) pour mettre en œuvre le projet intitulé « Redynamisation du Réseau des Radios Rurales et Communautaires du Togo ».

En effet, le projet de manière générale vise à redynamiser le Réseau des Radios Rurales Locales, Associatives et Communautaires du Togo (Re.R.-Togo) à travers un diagnostic participatif du réseau, l'appui à l'organisation d'une Assemblée générale, formation en développement organisationnel, le réseautage avec la Fédération des Radios Communautaires et Assimilées du Bénin (FERCAB) et enfin un plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers.

Spécifiquement, il sera question de renforcer le rôle et l'engagement du Re.R.-Togo pour aborder efficacement les sujets pertinents à l'antenne et accroître l'accès des communautés aux informations importantes ainsi que leur capacité à soutenir au mieux les stations de radio rurales.

La mise en œuvre des activités couvre la période allant du 05 juillet au 31 décembre 2024 dans 05 régions du Togo notamment : Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes.

Comptant sur votre habituelle disponibilité à accompagner toute initiative visant à renforcer les radios, nous vous prions d'agréer Monsieur le Préfet, l'expression de nos sincères considérations.



R. La Coordonnatrice du Projet et P.O.
Le Chef Projet

TOGBE Kossi Kpobli

PJ : Résumé du Projet

Siège social : Radio Rurale Fraternité - NOVISSI, quartier Adimè Noté (Commune HAHOI),
B.P. 19 Tél : 90 12 40 39 / 90 19 27 28 Email: re.r.togo2013@gmail.com NOTSE - TOGO

2. Mairie



Re.R. - TOGO

Réseau des Radios Rurales Locales, Associatives et Communautaires du TOGO
Récépissé n° 1312/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 27 septembre 2013.

Notsé, le 29 juillet 2024

A

Monsieur le Maire de Kozah 1

KARA

Objet : lettre d'information

Monsieur le Maire,

Le Réseau des Radios Rurales Locales, Associatives et Communautaires du Togo (Re.R.-Togo) est un Réseau dans lequel se retrouvent 31 radios communautaires du Togo. Créée à Bassar en 2006, il est reconnu par récépissé n°1312/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 27 septembre 2013.

Le Re.R.-Togo a demandé et obtenu une subvention du Programme Régional d'Appui au Pays Côtiers (PRAPC), financé l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID) pour mettre en œuvre le projet intitulé « **Redynamisation du Réseau des Radios Rurales et Communautaires du Togo** ».

En effet, le projet de manière générale vise à redynamiser le Réseau des Radios Rurales Locales, Associatives et Communautaires du Togo (Re.R.-Togo) à travers un diagnostic participatif du réseau, l'appui à l'organisation d'une Assemblée générale, formation en développement organisationnel, le réseautage avec la Fédération des Radios Communautaires et Assimilées du Bénin (FERCAB) et enfin un plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers.

Spécifiquement, il sera question de renforcer le rôle et l'engagement du Re.R-Togo pour aborder efficacement les sujets pertinents à l'antenne et accroître l'accès des communautés aux informations importantes ainsi que leur capacité à soutenir au mieux les stations de radio rurales.

La mise en œuvre des activités couvre la période allant du 05 juillet au 31 décembre 2024 dans 05 régions du Togo notamment : Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes.

Comptant sur votre habituelle disponibilité à accompagner toute initiative visant à renforcer les radios, nous vous prions d'agréer Monsieur le Maire, l'expression de nos sincères considérations.



P. La Coordonnatrice du Projet et P.O.
Le Chef Projet

[Signature]
TOGBE Kossi Kpobli

Siège social : Radio Rurale Fraternité - NOVISSI, quartier Adimè Notsé (Commune HAH01),
B.P. 19 Tél : 90 12 40 39 / 90 19 27 28 Email: re.r.togo2013@gmail.com NOTSE - TOGO



Transmission de la lettre d'information et du résumé du Projet à la Secrétaire Particulière du Préfet de la KOZAH par le Point focal Région de la Kara.



Transmission de la lettre d'information et du résumé du Projet à la Secrétaire Particulière du Maire de la Commune de KOZAH 1 par le Point focal Région de la Kara.

E. Région des Savanes (30/07/2024)

1. Préfecture



Re.R.-TOGO

Réseau des Radios Rurales Locales, Associatives et Communautaires du TOGO
Récépissé n° 1312/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 27 septembre 2013.

Reçu ce 30/07/2024

Noté, le 29 juillet 2024



LE PREFET DE TONE

TCHIMBIANDJA Y. DOUÏ

Objet : lettre d'information

A

Monsieur le Préfet de Tône.

Dapaong

Monsieur le Préfet,

Le Réseau des Radios Rurales Locales, Associatives et Communautaires du Togo (Re.R.-Togo) est un Réseau dans lequel se retrouvent 31 radios communautaires du Togo. Créée à Bassar en 2006, il est reconnu par récépissé n°1312/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 27 septembre 2013.

Le Re.R.-Togo a demandé et obtenu une subvention du Programme Régional d'Appui au Pays Côtiers (PRAPC), financé l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID) pour mettre en œuvre le projet intitulé « **Redynamisation du Réseau des Radios Rurales et Communautaires du Togo** ».

En effet, le projet de manière générale vise à redynamiser le Réseau des Radios Rurales Locales, Associatives et Communautaires du Togo (Re.R.-Togo) à travers un diagnostic participatif du réseau, l'appui à l'organisation d'une Assemblée générale, formation en développement organisationnel, le réseautage avec la Fédération des Radios Communautaires et Assimilées du Bénin (FERCAB) et enfin un plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers.

Spécifiquement, il sera question de renforcer le rôle et l'engagement du Re.R.-Togo pour aborder efficacement les sujets pertinents à l'antenne et accroître l'accès des communautés aux informations importantes ainsi que leur capacité à soutenir au mieux les stations de radio rurales.

La mise en œuvre des activités couvre la période allant du 05 juillet au 31 décembre 2024 dans 05 régions du Togo notamment : Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes.

Comptant sur votre habituelle disponibilité à accompagner toute initiative visant à renforcer les radios, nous vous prions d'agréer Monsieur le Préfet, l'expression de nos sincères considérations.



P. La Coordinatrice du Projet et P.O.
Le Chef Projet

TOGBÉ Kossi Kpobli

PJ : Résumé du Projet

Siège social : Radio Rurale Fraternité - NOVISSI, quartier Adimè Notsè (Commune HAHO1),
B.P. 19 Tél : 90 12 40 39 / 90 19 27 28 Email: re.r.togo2013@gmail.com NOTSE - TOGO

2. Mairie de Tone 1



Re.R.-TOGO

Réseau des Radios Rurales Locales, Associatives et Communautaires du TOGO
Récépissé n° 1312/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 27 septembre 2013.



Reçu le 30/07/2024

Noté, le 29 juillet 2024

LE MAIRE

A

Monsieur le Maire de Tone 1

DAPAONG

YAMPOADEB Gountante

Objet : lettre d'information

Monsieur le Maire,

Le Réseau des Radios Rurales Locales, Associatives et Communautaires du Togo (**Re.R.-Togo**) est un Réseau dans lequel se retrouvent 31 radios communautaires du Togo. Créée à Bassar en 2006, il est reconnu par récépissé n°1312/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 27 septembre 2013.

Le Re.R.-Togo a demandé et obtenu une subvention du Programme Régional d'Appui au Pays Côtiers (PRAPC), financé l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID) pour mettre en œuvre le projet intitulé « **Redynamisation du Réseau des Radios Rurales et Communautaires du Togo** ».

En effet, le projet de manière générale vise à redynamiser le Réseau des Radios Rurales Locales, Associatives et Communautaires du Togo (Re.R.-Togo) à travers un diagnostic participatif du réseau, l'appui à l'organisation d'une Assemblée générale, formation en développement organisationnel, le réseautage avec la Fédération des Radios Communautaires et Assimilées du Bénin (FERCAB) et enfin un plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers.

Spécifiquement, il sera question de renforcer le rôle et l'engagement du Re.R.-Togo pour aborder efficacement les sujets pertinents à l'antenne et accroître l'accès des communautés aux informations importantes ainsi que leur capacité à soutenir au mieux les stations de radio rurales.

La mise en œuvre des activités couvre la période allant du 05 juillet au 31 décembre 2024 dans 05 régions du Togo notamment : Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes.

Comptant sur votre habituelle disponibilité à accompagner toute initiative visant à renforcer les radios, nous vous prions d'agréer Monsieur le Maire, l'expression de nos sincères considérations.



P. La Coordinatrice du Projet et P.O.

Le Chef Projet

TOGBE Kossi Kpobli

PJ : Résumé du Projet

Siège social : Radio Rurale Fraternité - NOVISSI, quartier Adimè Notse (Commune HAHO1),
B.P. 19 Tél : 90 12 40 39 / 90 19 27 28 Email: re.r.togo2013@gmail.com NOTSE - TOGO

Liste de présence des participants à la réunion d'information à la préfecture de Tone



Projet TOG068 :

<< Redynamisation du Réseau des Radios Rurales et Communautaires au Togo >>

LISTE DE PRESENCE

RENCONTRE D'INFORMATION AVEC

Le Prefet de Tone

Date :

30/07/2024

N°	Nom	Prénoms	Fonction	Contact (Tel/Mail)	Signature
1	ESSO	Pierrette	SA/Prefet	90410190	
2	GOUNFAGINI	Yendoubi	Animatrice Radio communautaire	93742422 yendoubi@radio...	
3	SANNEDOUA	Dessman	Animateur à la RCC	90346665 dman@...	
4	YENDOUË	Yendoubano	chef de secteur RCCP	51361383	
5					
6					
7					
8					
9					
10					

Re. R-TOGO! La voix des communautés, la force de l'information locale...



Projet TOG068 :

<< Redynamisation du Réseau des Radios Rurales et Communautaires au Togo >>

LISTE DE PRESENCE

RENCONTRE D'INFORMATION AVEC Le Maire de Tone 1

Date : 30/07/2024

N°	Nom	Prénoms	Fonction	Contact (Tél/Mail)	Signature
1	JALOMBI	Sayabé	1 ^{er} Adjoint au Maire T1	9014 8604	
2	GOUNFAGINI	yendoubé	Animatrice Radio communautaire	9374 21 22 yendoubegounf@gmail.com	
3	SANNEBOULGA	Duwanou	A. membre de la R.C.S	903 46665 Duwanou@gmail.com	
4	YENDOU ME	yendoubarzo	chef station radio RECAP	91 96 1583	
5					
6					
7					
8					
9					
10					

Re. R-TOGO ! La voix des communautés, la force de l'information locale...



Transmission de la lettre d'information et du résumé du Projet au Préfet de TÔNE par le Point focal Région des Savanes.



Transmission de la lettre d'information et du résumé du Projet au Maire de la Commune TÔNE 1 par le Point focal Région des Savanes.

Annexe 2 : rencontre d'informations avec les parties prenantes

A. Région Maritime (Tsévié, le 05/08/2024 à Radio HORIZON)





Projet TOG068 :

<< Redynamisation du Réseau des Radios Rurales et Communautaires au Togo >>
RENCONTRE D'INFORMATION AVEC LES PARTIES PRENANTES
LISTE DE PRESENCE

Date: 15/08/2024

N°	Nom	Prénoms	Fonction	Genre (F/H)	Lieu de provenance	Contact (Tél / Mail)	Signature
1	AMEGNRAN	KOKOU BAN	Directeur Radio la Voix de la	H	Amégnran	99468337 kavidevdm1@gmail.com	
2	BAMAZÉ	P. Eugène	Directeur Radio came jompo	H	Lomé	90.17.07.09 bamaze2013@gmail.com	
3	GONCALVES Kossé	Kossi Renaud	Directeur Radio MOKPOKPO	H	Afagnan	96022130 goc16@yahoo.fr	
4	SOGADJI .K. Yves	Kodjo Yves	directeur de la Radio Kekeli Kévi	H	Kévi	90-13-68-77 yves.sogadjic@radio-kevi.fr	
5	BEWILI	Essoloa Zam	secrétaire de direction	F	ASSAHOUN	+045400673706 essoloa.beuwili@gmail.com	
6	AMEGNIKPO	Kokou	Administrateur RADIO DUNENYO	M	AHEPE	90899074 wusu.kamboa@gmail.com	
7	TOGBE Kossi	Kossi Kposli	Directeur Radio HORIZON	M	TREVE	99249478 horizoncepharf	
8							
9							
10							

Re. R-TOGO! La voix des communautés, la force de l'information locale...

B. Région des plateaux (Notsé, le 05/08/2024 à Radio FRATERNITE « NOVISSI »)





Projet TOG068 :

<< Redynamisation du Réseau des Radios Rurales et Communautaires au Togo >>

RENCONTRE D'INFORMATION AVEC LES PARTIES PRENANTES

LISTE DE PRESENCE

Date: ___/08/2024

N°	Nom	Prénoms	Fonction	Genre (F/H)	Lieu de provenance	Contact (Tél/ Mail)	Signature
1	ANYOVIGAND	Guy	Animateur	H	ATAKPA	90300111	
2	DAMEKPOR	K. H. Jean-Daniel	B. Animateur	H	ELAVAGNON	91 66 49 74	
3	ADANLESSOSI Komla	Komlan	Directeur	H	Danyi	90303443	
4	AZIALE	Mansah	Directeur	H	Agona	90 87 53 25	
5	NAYO	A. Kossi	Directeur	H	ATLANTÉ	92 49 44 43 96 70 48 37	
6	AGBO-AGBO	Komi	Directeur	H	Kpalimé	90 18 74 78	
7	GONE	Nawouwoyona	Directeur	H	Nobé	90 12 40 39	
8	ATANA	Essozolam	Directeur	F	Anié	90 19 27 28	
9	SOSSOU	Komla	Directeur	H	TADO	91-150125	
10							

C. Région Centrale (Sokodé, le 05/08/2024 à Radio Tchaoudjo)



D. Région de la Kara (Kara, le 06/08/2024 à l'Auditorium de la Radio Kara)



Liste de présence des participants à la rencontre d'informations des parties prenantes – Région de la Kara



Projet TOG068 :

<< Redynamisation du Réseau des Radios Rurales et Communautaires au Togo >>

RENCONTRE D'INFORMATION AVEC LES PARTIES PRENANTES

LISTE DE PRESENCE

Date: 06 /08/2024

N°	Nom	Prénoms	Fonction	Genre (F / H)	Lieu de provenance	Contact (Tél / Mail)	Signature
1	AMAH	Kpateha	Journaliste	M	Pagouda	90653631 kpateha.amah@radio.riv	
2	BOTOKINAM	Komla	Animateur	M	Pagouda	90521636 botokina@radio.riv	
3	TASSOUN	Koumitcha	Journaliste	M	Bassar	tassoun@radio.riv	
4	AGBA	OUJJOH	Journaliste	M	Bassar	9075-20-26	
5	ASSOTI	Kpateha	Journaliste	M	Kara	9073 60 43 assoti@radio.riv	
6	MAKEOUMA	Kademièna	Animateur	M	Niamtougou	90080456 makeouma@radio.riv	
7							
8							
9							
10							

KARA, le 06-08-2024

Re. R-TOGO ! La voix des communautés, la force de l'information locale...

E. Région des Savanes (Dapaong, le 03/08/2024 à Radio communautaire des Savanes)





Projet TOG068 :

<< Redynamisation du Réseau des Radios Rurales et Communautaires au Togo >>

RENCONTRE D'INFORMATION AVEC LES PARTIES PRENANTES

LISTE DE PRESENCE

Date: 03/08/2024

N°	Nom	Prénoms	Fonction	Genre (F/H)	Lieu de provenance	Contact (Tél / Mail)	Signature
1	LEBIN DE	Bassinou	Journaliste Radio Lomaba	H	Cinkassé	90505054 lebindeharrigan@gmail.com	[Signature]
2	NASSORO	Mouniou	Journaliste Voix de l'Ati	H	Flango	92783758 radiovoixdelati@gmail.com	[Signature]
3	KOUDOUNGOU	M. Landja	Journaliste Tiénoispe	H	Nahi-Est	92875826	[Signature]
4	YENDOUHE	Yendoubane	chef station MECAP	H	Dapaong	91861383	[Signature]
5	GOUNFAGINI	Yendoubé	Journaliste Radio Forale RCS	F	Dapaong	93742122 yvellegounfa@gmail.com	[Signature]
6							
7							
8							
9							
10							

Re. R-TOGO! La voix des communautés, la force de l'information locale...

Annexe 3 : Diagnostic des radios communautaires, rurales et associatives au Togo

Les activités portant sur le diagnostic des radios communautaires, rurales et associatives au Togo ont démarré par une rencontre en ligne tenue le mardi 13 août 2024 avec le Consultant , les membres de l'équipe PRAPC et la Coordination du projet TOG068 qui a débouché sur la validation du planing de la mission.

Durant le déroulement du diagnostic, l'équipe de mission (Consultant et le Directeur National des radios rurales du Togo) ont tenu des réunions hebdomadaires en ligne pour faire le point de l'évolution de la mission par région .

Le planing d'activité du Consultant en annexe, les photos des participants des radios où le diagnostic a été mené des pages suivantes illustrent la réalisation effective de cette activité.

A. Planing de mission du consultant

Planning de la mission du consultant	
Date	Description
11-août	Voyage Dakar-Lomé
12-août	Voyage sur Dapaong
13-août	Brief avec le PRAPC et ReR et session de diagnostic dans les savanes
14-août	Session de diagnostic dans les savanes
15-août	Session de diagnostic dans la Kara
16-août	Session de diagnostic dans la Kara
17-août	
18-août	
19-août	Session de diagnostic dans la centrale
20-août	Session de diagnostic dans la centrale
21-août	Session de diagnostic dans la centrale
22-août	Session de diagnostic dans les plateaux
23-août	Session de diagnostic dans les plateaux
24-août	
25-août	
26-août	Session de diagnostic dans les plateaux
27-août	Session de diagnostic dans les plateaux
28-août	Session de diagnostic dans la maritime
29-août	Session de diagnostic dans la maritime
30-août	Session de diagnostic dans la maritime
31-août	
01-sept	
02-sept	Session de diagnostic dans les maritimes
03-sept	Elaboration du rapport de diagnostic
04-sept	Elaboration du rapport de diagnostic
05-sept	Elaboration des modules et textes pour le ReR
06-sept	Elaboration des modules et textes pour le ReR
07-sept	
08-sept	
09-sept	Elaboration des modules et textes pour le ReR
10-sept	Elaboration des modules et textes pour le ReR
11-sept	Facilitation de l'Assemblée Générale
12-sept	Facilitation de l'Assemblée Générale
13-sept	Facilitation de l'Assemblée Générale
14-sept	
15-sept	
16-sept	Formation à la gestion de réseau
17-sept	Formation à la gestion de réseau
18-sept	Formation à la gestion de réseau
19-sept	Formation à la gestion de réseau
20-sept	Voyage de Kara-Lomé
21-sept	Voyage Lomé-Dakar

B. Diagnostic des Radio Communautaire et rurales et associatives de la Region des Savanes

i. Diagnostic à la Radio Communautaire des Savanes - Region – Savanes



ii. Diagnostic à la Radio LANGMTAABA - Region - Savanes



C. Diagnostic des Radio Communautaire et rurales et associatives de la Region de la Kara

i. Diagnostic à la Radio Educative - Kara - Region de la Kara



ii. Diagnostic à la Radio Dawul de Bassar - Region de la Kara



A. Diagnostic des Radio Communautaire et rurales et associatives de la Region Centrale
i. Diagnostic à la Radio Tchaoudjo - Sokodé - Region Centrale



B. Diagnostic des Radio Communautaire et rurales et associatives de la Region des Plateaux

i. Diagnostic à la Radio AZUR - ANIE - Region des Plateaux



ii. Diagnostic à la Radio PLANETE PLUS - Kpalimé - Region des Plateaux



iii. Diagnostic à la Radio rurale Fraternité « NOVISSI » - Notsé - Region des Plateaux



C. Diagnostic des Radio Communautaire, rurales et associatives de la Region Maritime
i. Diagnostic à la Radio Horizon la Voix du Zio, Tsévié- Region Maritime



d) ACTIVITE 1260 : ORGANISATION D'UNE ASSEMBLEE GENERALE

1. Organisation et déroulement de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Après la mission du diagnostic effectuée par le Consultant, la coordination du réseau en concertation avec la coordination du projet, a tenu deux séances de réunion préparatoire de l'Assemblée Générale Extraordinaire avec le Consultant et le Directeur National des radios rurales.

Au cours de ces réunions, des directives ont été données par le Consultant qui doit jouer le rôle de facilitateur de l'Assemblée pour une bonne réussite de l'activité.

La date du 11 au 13 septembre a donc été retenue pour la tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire à Sokodé, Préfecture de Tchaoudjo, conformément aux dispositions de la convention et le planning de la mission.

Un agenda a été défini, validé et transmis à tous les membres et invités accompagnés des projets de textes (Statuts et règlement intérieur) élaborés par la Coordination du projet sous la supervision de la Coordination du réseau et la Société Générale d'Audit et d'Informatique, expert externe.

Pour bien réussir l'activité, un Consultant en renforcement organisationnel et développement communautaire a été commis pour assister la commission de rédaction des résolutions de l'Assemblée.

En prélude à la tenue de l'Assemblée, la Coordination du projet et du réseau a rendu une visite de courtoisie et de remerciements au Préfet de Tchaoudjo et au Maire de Tchaoudjo 1 pour avoir accepté la tenue de l'activité dans la ville de Sokodé, Chef-lieu de la préfecture de Tchaoudjo.

Le mercredi 11 septembre 2024, le Secrétaire Général de la préfecture de Tchaoudjo, représentant du Préfet empêché à la dernière minute, a procédé à l'ouverture de l'Assemblée qui s'est poursuivie jusqu'au vendredi 13 septembre 2024.

La séance de clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire du Re.R.-TOGO a été présidée par Madame la Ministre de la Communication, des médias et de la Culture de la République Togolaise.

Le rapport de l'Assemblée et les photos en dessous illustrent bien la réalisation de cette activité.

2. Rapport de l'Assemblée Générale Extraordinaire

RAPPORT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU RÉSEAU DES RADIOS RURALES LOCALES, ASSOCIATIVES ET COMMUNAUTAIRES DU TOGO (ReR - TOGO).

DU 11 AU 13 SEPTEMBRE 2024 A SOKODE

L'an 2024 et les 11, 12 et 13 septembre s'est tenue à l'hôtel NASSAM'S de Sokodé dans la commune Tchaoudjo 1, préfecture de Tchaoudjo, l'Assemblée Générale Extraordinaire du Réseau des radios rurales locales, associatives et communautaires du Togo (Re.R.-Togo) sous la présidence de Monsieur Mawouwoyona GONE, Coordonnateur dudit réseau.

La cérémonie d'ouverture :

Les travaux de l'AGE ont débuté par une cérémonie d'ouverture marquée par trois allocutions.

Après l'observation d'une minute de silence en mémoire des membres disparus du réseau, la première allocution a été le mot de bienvenue du Coordonnateur du réseau des radios rurales locales, associatives et communautaires du Togo, Monsieur Mawouwoyona GONE qui a rappelé que cette AGE s'inscrit dans le cadre du projet de dynamisation du Re.R.-Togo avant de souligner l'importance de cette rencontre qui a pour but de renforcer la collaboration entre les membres du réseau et promouvoir une coopération dynamique avec les partenaires.

La deuxième allocution, celle du Directeur National des Radios Rurales, Monsieur Adri Dibaba GNASSENGBE, qui après avoir salué la mémoire des pionniers du Réseau, a rappelé la mission assignée au Re.R.-TOGO à sa création en 2006, qui est de renforcer les capacités des radios locales pour qu'elles deviennent des outils de développement communautaire, des vecteurs de démocratie et des canaux essentiels de diffusion d'informations profitables pour nos populations.

Le Secrétaire Général de la préfecture de Tchaoudjo Monsieur DARO OURO AKONDO TCHAGAO, représentant du préfet de Tchaoudjo en ouvrant officiellement l'assemblée, a salué l'initiative et assuré du soutien des autorités locales pour le bon déroulement des travaux ; tout en soulignant le rôle important des radios rurales et locales surtout face aux phénomènes des attaques terroristes et de l'extrémisme violent, avant de souhaiter une Assemblée Générale fructueuse au nom du préfet de Tchaoudjo.

Les travaux

Les travaux de l'AGE ont proprement commencé avec la mise en place du présidium, composé de Mr GONE Mawouwoyona, Mme ATANA Essozlam assisté de deux accesseurs : Madame Françoise-Xavière NIPAPE et Monsieur YAWOU Bidé Boyodi.

Une équipe de rapporteurs a été mise sur pied. Elle est composée de :

1. Kossi AGBO - AGBO
2. Kossi Renaud GONCALVES
3. Yvette GOUNFAGINI
4. Estelle Adoudé KPAKPO
5. Komla BOTOKINAM

Monsieur Mawouwoyona GONE a présenté le rapport moral et d'activités. Ce rapport a permis de faire le point des réalisations marquées essentiellement par le travail de visibilité des membres du réseau auprès de certains partenaires ; mais surtout par les difficultés financières dues au problème de cotisation des membres ; avec 12 ans d'inactivité depuis l'AGO du Réseau en 2012 à Notsè.

Ensuite, le rapport de synthèse sur le diagnostic effectué lors d'une tournée de visite dans 38 stations de radios partenaires et non partenaires a été présenté par le Consultant International, Monsieur Martin FAYE. Ce diagnostic a permis de dresser un état des lieux de ces radios rurales locales, associatives et communautaires, mettant en avant leurs forces et faiblesses, mais aussi celles auxquelles le réseau fait face.

Monsieur Martin FAYE a fini sa présentation par des recommandations à court et long termes.

A court terme :

1. Mise en place d'une équipe restreinte de trois personnes à la tête du Re.R.-TOGO chargée de piloter une transition d'une durée de 6 mois à un an et d'exécuter un plan d'action SMART de relance élaboré au cours de l'assemblée générale extraordinaire à Sokodé. Cette équipe s'appuiera sur un groupe de points focaux, à raison d'un point focal par région.
2. Confier au directeur national actuel des radios rurales locales, une mission de conseiller et de coaching de la structure chargée de la relance du Re.R.-TOGO, pour un mandat égal à la durée de la période de transition.
3. Poser comme premier jalon de la relance du Re.R.-TOGO, une cotisation exceptionnelle de chaque membre d'un montant de 50.000 (cinquante mille) francs. La somme réunie permettra à l'équipe restreinte de démarrer sans délai la réalisation du Plan d'action.
4. En plus du Plan d'action, doter le Re.R.-TOGO, notamment d'un plan de communication et d'un plan Marketing.
5. Ouvrir sans délai un compte bancaire pour le Re.R.-TOGO avec une double signature.

A moyen et le long terme :

6. Tenir une assemblée générale à la fin de la période de transition pour mettre en place un nouveau bureau sur la base des statuts et du règlement intérieur révisés.
7. Accueillir et intégrer les nouveaux membres qui le désirent après vérification de la vocation communautaire de la station.
8. Doter le Re.R.-TOGO d'un plan annuel d'activités budgétisé.

Les participants ont ensuite échangé sur les différents points soulignés dans ces rapports, le travail des animateurs des radios communautaires, les critères de qualité de membre à accordés aux radios commerciales et les conditions de délivrance de la carte de presse par la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC).

L'après-midi a été essentiellement consacré aux travaux en commission. Trois commissions ont été constituées à savoir :

1. Commission « Statuts et Règlement Intérieur » a pour mission de :
 - Etudier et amender les modifications aux statuts et règlement intérieur,
2. Commission « Plan d'actions » a pour mission de :
 - Identifier les activités, orientation stratégique et opérationnelle à définir dans un plan d'action pour une durée initiale d'au moins de deux ans devant conduire à l'optimisation et la dynamisation du réseau,
 - Identifier les structures sur le plan national et international avec lesquelles le réseau peut conclure de partenariats pour le renforcement de sa notoriété.
3. Commission « Résolutions de l'AGE » a pour mission de :
 - Proposer des résolutions applicables devant être adopter par l'AGE pour orienter les actions post Assemblée.

Pour ce premier jour les travaux en commissions se sont déroulés seulement dans les commissions « Statut et règlement » et « Plan d'action » posant les bases pour les travaux de la deuxième journée.

Les travaux de la première journée de l'Assemblée Générale Extraordinaire du Réseau des Radios Rurales et Communautaires au Togo Re. R-Togo ont pris fin à 17h 30.

Le 12 septembre 2024, les travaux de la deuxième journée de l'Assemblée Générale Extraordinaire a démarré à 8h45 d'abord par un briefing et rappel du programme de la journée par le chef projet Monsieur TOGBE Philippe ; ensuite les travaux se sont poursuivis en commissions.

A la plénière, il s'est agi de faire la lecture, l'amendement et l'adoption par acclamation des statuts et règlements intérieur modifiés, sous réserve d'intégration des observations faites.

La commission « Plan d'action », a à son tour présenté les activités à mener par le Re.R.-TOGO selon des objectifs, acteurs, et périodes d'exécution suivi de son adoption par acclamation, sous réserve de prendre en compte les observations faites.

La commission « Résolutions », a formulé quatre résolutions à l'AGE pour étude et adoption :

- 1) le report de l'entrée en vigueur des statuts et règlement intérieur modifiés adoptés à Sokodé le 12 septembre 2024 et la mise en place d'une période de transition de 12 mois pour permettre la mise en application progressive des statuts et règlement intérieur modifiés adoptés à Sokodé. La période de transition prend fin avec la prochaine AGO électorale.
- 2) la prorogation du mandat de la Coordination du réseau, issue de l'AGO tenue à Notsé en 2012 pour une durée de 12 mois à compter de ce jour afin d'assurer la gestion de la période transitoire.

3) l'injonction au membre du Réseau à régulariser leur adhésion par le paiement d'un montant forfaitaire de trente mille (30 000) Fr CFA. Le délai de régularisation court jusqu'au 31 janvier 2025.

4) la constitution d'un fonds de relance du réseau avec une cotisation spéciale de dix milles (10.000) par participant aux travaux de l'AGE.

La 2^{ème} journée des travaux de l'AGE a pris fin par des consignes données pour le jour suivant.

La troisième et dernière journée, a démarré par une évaluation des travaux de l'AGE. Des remarques et observations ont été relevées sur la densité des travaux, le temps imparti, la logistique et la restauration. Puis a suivi, la présentation du rapport de l'assemblée. Les amendements ont été apporté à ce rapport et adopté sous réserve d'intégration des observations faites.

La cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire a connu la présence de Madame le Ministre de la communication, des médias et de la culture, porte-parole du gouvernement, Yawa Ahoefa Florence KOUIGAN, et a été marquée par trois interventions. ;

- le compte-rendu des travaux présenté par le Directeur National des Radios Rurales, Monsieur Adri Dibaba GNASSENGBE. Il a fait un condensé des activités ayant meublé les trois jours (l'adoption des statuts et règlement intérieur, la prise des résolutions et la mise en place d'un plan d'action sur deux (2) ans). Il a enfin relevé certains points d'observation sur l'engagement de Madame le Ministre à l'endroit des radios de proximités depuis sa nomination au gouvernement le 08 septembre 2023.

- le mot de remerciements des participants présenté par le Coordonnateur du réseau Re.R.-TOGO, Monsieur Mawouwoyona GONE. Il a témoigné de la gratitude du Réseau au gouvernement togolais, à travers le ministère de la communication, des médias et de la culture, pour les actions de promotion des médias au Togo. Il a salué la présence de Mme le ministre à la clôture de cette AGE et remercié les autorités locales de Tchaoudjo pour l'hospitalité ; l'USAID pour le financement du projet de dynamisation du Re.R-Togo puis la Direction Nationale des Radios Rurales pour son accompagnement. Pour finir, Monsieur Mawouwoyona GONE a rassuré de l'engagement des membres du Réseau à mettre en œuvre toutes les décisions et résolutions prises.

Dans son discours de clôture, le Ministre de la communication, des médias et de la culture, porte-parole du gouvernement, Madame Yawa Ahoefa Florence KOUIGAN a exprimé sa joie et rendu hommage aux membres du réseau et au Directeur National des Radios Rurales, pour leur engagement et implication dans la relance du Re.R.-TOGO. Elle a aussi témoigné de sa gratitude au partenaire financier, l'agence américaine pour le développement international USAID, pour le

soutien apporté aux médias dans le contexte sécuritaire qui prévaut dans notre sous-région ; et à tous les acteurs qui ont œuvré pour la réussite de cette Assemblée Générale Extraordinaire. Elle a rappelé le rôle important que jouent les radios de proximité à « l'heure de l'éveil de conscience » avant de saluer avec déférence le chef de l'Etat, M. Faure Essozimna GNANSSINGBE pour sa vision et son engagement en faveur de la promotion de l'accès à l'information pour tous, qui a permis de créer un environnement propice à l'épanouissement des médias locaux et communautaires, piliers essentiels de la démocratie participative dans notre pays.

« Le réseau des radios rurales locales, associatives et communautaires du Togo sera un interlocuteur privilégié de notre département » a déclaré Madame le Ministre tout en rappelant le travail de lutte contre la désinformation et aux rumeurs auquel le réseau doit s'atteler et a encouragé les membres à rester engagés dans leurs missions et suivi des résolutions.

L'Assemblée Générale Extraordinaire s'est achevée avec une photo de famille.

Fait à Sokodé le 13 septembre 2024

La Commission des rapporteurs

3. Photos de l'Assemblée Générale Extraordinaire Cérémonie d'ouverture



Cérémonie de Clôture





e) ACTIVITE 1270 : FORMATION A LA GESTION DU RESEAU

1. Organisation et déroulement de la formation

A la suite de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Sokodé du 11 au 13 septembre 2024, vingt participants issus des radios membres ont suivi une formation en gestion et à l'animation du Re.R-Togo, tenue à Kara du 16 au 19 septembre 2024.

L'ouverture de la formation a été présidée le lundi 16 septembre 2024 par le Directeur National des radios rurales M. Adri Dibaba GNASSENGBE assisté de M. Martin FAYE, Consultant-formateur.

Le rapport et les photos ci-après illustrent bien la réalisation de cette activité.

2. Rapport de formation à la gestion et l'animation de Re.R.-TOGO

RAPPORT DE LA FORMATION SUR LA GESTION ET L'ANIMATION DU RÉSEAU DES RADIO RURALES LOCALES, ASSOCIATIVES ET COMMUNAUTAIRES DU TOGO

(Re. R-Togo).

DU 16 AU 19 SEPTEMBRE 2024 A KARA

La formation sur la gestion et l'animation de réseau de médias s'est tenue du 16 au 19 septembre 2024 à l'Hotel La DOUCEUR de KARA. Cette formation vise à renforcer les capacités de 20 participants notamment les membres de la Coordination du Réseau de radios rurales locales, associatives et communautaires du Togo, les points focaux et les représentants de radios membres venus des régions du Togo, pour mieux gérer, animer et promouvoir le Réseau des radios rurales locales, associatives et communautaires du Togo.

Ouverture des travaux

Les travaux ont démarré par les allocutions du Coordonnateur du Réseau, le consultant international et formateur et du Directeur National des Radios Rurales. Ces trois personnalités ont souligné l'importance stratégique de la formation pour l'amélioration des performances des radios communautaires, essentielles pour le développement rural et la diffusion des informations locales.

Pour le Coordonnateur du Réseau, Monsieur Mawouwoyona GONE, une chose est d'avoir les textes du réseau mais une autre est une formation pour mieux le gérer. Il a invité les participants à prêter attention pour en tirer des bénéfices pour leur radio et de là pour le réseau.

Le formateur, Monsieur Martin FAYE a abondé dans le sens du Coordonnateur en estimant que cette formation va permettre d'embraser tout le Togo du feu allumé à Sokodé et est heureux dit

contribuer. Il a aussi convié les participants à une pédagogie d'adulte durant tous les quatre jours que vont durer cette formation.

Monsieur Adri Dibaba GNANSENGBE lui a mis l'accent sur la nécessité que cette formation doit non seulement susciter des résultats et des effets mais aussi des impacts sur les performances de nos radios et sur nos populations après la rampe de démarrage de Sokodé.

La formation

La formation proprement dite a démarré avec un prétest après la présentation des dispositions pratique et la proposition et adoption des horaires de travail

Le premier jour de l'atelier a été structuré autour de quatre séquences clés :

Séquence 1 : Les fondamentaux de la radio communautaire. Principes, Ethiques et Règles de base

Cette séquence introductive a d'abord permis de décliner la radiodiffusion en trois catégories principales :

- Le service public de radiodiffusion est généralement administré par une entité statutaire, qui est souvent - mais pas nécessairement - une société d'Etat ou de droit public.
- La radio privée ou commerciale propose des programmes dont l'objectif premier est de réaliser des profits à partir des rentrées publicitaires : elle appartient à des personnes privées qui la contrôlent ou à des entreprises commerciales.
- La radiodiffusion communautaire est un moyen de communication sans but lucratif, qui appartient à une communauté particulière qui la gère, en général par le biais d'une société, d'une fondation ou d'une association.

Il s'est agi ensuite de relever les principaux principes qui assurent le fondement de la radio communautaire : définir le concept de radio communautaire, ses objectifs, ainsi que son rôle dans la communauté.

1. La radio communautaire est un media participatif
2. La radio communautaire est un instrument agissant en support au développement local.
3. La radio communautaire est un instrument d'information et d'éducation pour l'ensemble des secteurs de l'activité humaine (environnement, santé, agriculture, culture, maintien de la paix, etc...)
4. La radio communautaire s'adresse aux populations dans leur langue de tous les jours. Chaque auditeur peut prétendre à un traitement juste, égalitaire et raisonnable.
5. La radio communautaire vise l'Inclusivité et protège les droits des minorités

6. La radio communautaire intervient en appui à la décentralisation et à la démocratisation dans les pays et, en ce sens, elle est maintenant considérée comme un préalable à tout grand projet de développement.
7. La radio communautaire est une petite entreprise de 5 à 10 employés qui s'autofinance.

La radio communautaire est apolitique. Elle est indépendante vis-à-vis du gouvernement et des autorités locales. Elle observe de manière stricte les principes de pluralisme et d'équilibre de l'information.

Les participants ont échangé sur les valeurs fondamentales de ce type de média, telles que la participation citoyenne, la diversité des contenus et l'accessibilité des informations pour tous.

Séquence 2 : Fonctionnement et gestion de la radio communautaire

Dans cette séquence, les participants ont été initiés aux aspects techniques et organisationnels du fonctionnement d'une radio communautaire. Les contenus des émissions doivent respecter des règles :

Règles de la proximité

Il existe 5 lois naturelles de proximité :

1. Loi de proximité géographique
2. Loi de proximité temporelle
3. Loi de proximité affective
4. Loi de proximité pratique
5. Loi de proximité utilitaire

Radio communautaire et pluralisme

Radio communautaire et développement local

Radio communautaire et gestion des conflits

La radio communautaire et le changement social

Des discussions approfondies ont eu lieu sur la planification des programmes en tenant compte du rôle d'information, de relais d'opinion, de leader d'opinion et de médiateur que joue la radio.

Séquence 3 : Les cahiers des charges du personnel de la radio communautaire

Cette session a mis l'accent sur les rôles et responsabilités de chaque membre du personnel d'une radio communautaire.

La radio rurale, communautaire et associative locale est le produit

1. Du comité Local de Développement CLD ou CA
2. Du personnel
3. Des bénévoles

Ces trois groupes doivent former une équipe soudée par un idéal commun.

- Le directeur fait partie du comité de gestion, mais il est avant tout un membre du personnel qui intervient à l'antenne, soit comme animateur, soit comme technicien.

Le personnel ne reçoit d'instructions que de son directeur.

- Tout le monde fait de la gestion et du marketing
- Les membres du comité de gestion ne sont pas rémunérés
- Le personnel (au moins deux personnes par langue + 2 personnes pour la technique) reçoit une indemnité qui devrait atteindre le Smig dès que les recettes de la radio sont suffisantes
- Les bénévoles sont des personnes qui exercent une autre fonction (Institutrices, infirmiers etc.) et qui à côté de leur travail font de la radio parce que cela les intéresse. Les bénévoles ne sont pas payés. La radio pour bien fonctionner à besoin d'un nombre élevé de bénévoles (au moins 3 fois plus que le personnel)
- Règle pour la radio : pas de personnel sans rémunération, pas de bénévoles qui ne touchent par un salaire quelque part
- Les bénévoles ne coûtent rien, mais ils sont difficiles à gérer

Membres du personnel et bénévoles (même ceux qui ne font qu'une émission par semaine) doivent recevoir du directeur un cahier des charges.

- Le cahier des charges des bénévoles mentionne qu'il n'y a pas de rémunération
- Des autos évaluations régulières sont le meilleur moyen de bien gérer les ressources humaines.
- 1 agent permanent pour 2 pigistes
- Instaurer des Entretiens de Situation Personnel ESP avec les collaborateurs

Sequence3 : Eléments pour l'élaboration d'un Cahier des charges du personnel de la radio

TRONC COMMUN POUR TOUT LE PERSONNEL :

Tous les membres de l'équipe

- Font des émissions
- Encaissent les avis et communiqués
- Effectuent des missions sur le terrain
- Font des fiches de sortie
- Recherchent des fonds (sponsors, contrats, vente d'articles promotionnels, publicité, etc.)
- Assurent le bon fonctionnement de la technique
- Participent à la conception et à la production des programmes

- Participent à la conférence de rédaction quotidienne et autres séances convoquées par le chef de station
- Accomplissent toute tâche particulière à la demande du chef de station.

LE CHEF DE STATION a pour rôle, entre autres de veiller au bon fonctionnement de la radio. Il est responsable de l'ensemble des activités de la radio devant le Comité. Il assume aussi toutes les tâches dévolues aux autres membres du personnel et doit instituer l'Entretien de Situation Personnel (ESP) avec chacun de son personnel.

LE RESPONSABLE TECHNICIEN, en plus des tâches dévolues aux autres membres du personnel, doit veiller à maintenance préventive des équipements différent des réparations.

LES BENEVOLES

- Les tâches qu'ils accomplissent seront décrites très précisément (contenu, durée, quand l'émission doit être remise à la radio, etc.).
- Le cahier des charges spécifiera que le travail n'est pas rémunéré.
- Le bénévole signera une déclaration reconnaissante qu'il touche régulièrement un salaire d'un autre employeur et qu'il s'engage, s'il venait à perdre cette source de revenus, à le déclarer au chef de station.

LE RESPONSABLE DE LA DOCUMENTATION ET DE L'ARCHIVAGE :

- Gère la documentation
- Assure l'archivage

LE GARDIEN :

- Assure le gardiennage des lieux et des équipements
- Assure l'entretien général des locaux (nettoyages en particulier)
- Entretien les espaces verts
- Exécute les tâches potentielles sur demande

Dans une radio communautaire, tout le monde fait tout.

Séquence 4 : La déontologie de la radio communautaire

La dernière séquence de la journée a abordé les principes déontologiques qui guident l'activité des radios communautaires. Il a été question des normes éthiques à respecter.

Pour éviter tout dérapage et toute compromission qui pourraient porter atteinte à leur crédibilité et qui sont préjudiciables à la bonne marche de leur travail, il est nécessaire que les animateurs des radios communautaires se dotent des règles de bonne conduite spécifiques. Quelques principes à observer :

1. PRIMAUTE DES INTERETS DES POPULATIONS
2. LA RADIO COMMUNAUTAIRE NE SAIT PAS TOUT...
...mais elle écoute

La radio communautaire évite de créer de faux espoirs ; elle met l'accent sur les problèmes que les gens peuvent résoudre eux-mêmes.

3. NE PAS CHOQUER LES VILLAGEOIS

Les animateurs doivent respecter les valeurs culturelles du milieu.

4. ATTENTION AUX CADEAUX

Les cadeaux doivent être évités dans toute la mesure du possible.

5. LA RADIO COMMUNAUTAIRE NE DENONCE PAS

...mais elle reflète la réalité. Si les populations disent qu'un agent de développement fait mal son travail, la radio diffuse cette opinion sans parti pris. Les animateurs ne sont ni des juges ni des gendarmes.

6. RESOLUTION DES CONFLITS

La radio communautaire est un instrument efficace de résolution des conflits qui naissent régulièrement entre éleveurs et agriculteurs, nouveaux et premiers installés, groupements ethniques différents, ou toute autre forme de conflit.

7. RADIO COMMUNAUTAIRE ET DEMOCRATIE

Avec la formation civique, la radio communautaire a une contribution importante à apporter au processus démocratique. Mais elle se tient à l'écart de la politique politicienne.

8. TOUTE PUBLICITE N'EST PAS BONNE A REPENDRE

Des radios qui se préoccupent de la santé des populations ne sauraient accepter de la publicité pour le tabac et l'alcool.

DISPOSITION SPECIALE

Les responsables des radios communautaires, qu'ils soient hommes ou femmes, doivent quant à eux aider à la bonne application de ce code et veiller autant que faire se peut à un meilleur équilibre des effectifs Hommes/Femmes dans les radios communautaires

La première journée de l'atelier s'est terminée avec des échanges constructifs entre les participants et les formateurs. Les débats ont permis de mieux comprendre les enjeux liés à la gestion des radios communautaires et d'identifier des pistes d'amélioration pour une gestion plus efficace.

La deuxième journée de la formation a démarré par une présentation du programme de la journée, un briefing de la première journée et le résultat du prétest.

Séquence5 : Résultat du prétest

Ce pré-test visait à évaluer les connaissances initiales des participants sur la gestion et l'animation d'un réseau de radios communautaires. Il a permis d'identifier les lacunes à combler et les sujets à approfondir durant la formation.

L'atelier s'est poursuivi avec la présentation par cinq (5) participants de leurs visions et représentations du Re. R-Togo. Chaque présentation a mis en lumière des perspectives uniques sur le rôle, les objectifs et les valeurs fondées sur la communauté que devrait incarner le réseau. Ces contributions ont favorisé une discussion constructive autour de l'unité et de la diversité des radios communautaires.

Séquence 6 : Le marketing à la radio

Un atelier sur le marketing à la radio a permis aux participants de comprendre comment positionner et vendre les services de leurs radios, notamment en matière de programmation et de publicité. Les différentes stratégies pour attirer et fidéliser des annonceurs, tout en respectant les valeurs communautaires, ont été présentées et discutées.

Le « produit » mis en valeur est :

- Un auditoire de proximité fidélisé par des émissions dans les langues que les gens parlent dans leur vie quotidienne.
- Pour l'ensemble des radios rurales locales, associatives et communautaires du Togo, cet auditoire peut être évalué à environ 5 millions de personnes. Un bassin d'auditeurs non négligeable.

Il convient de noter :

- L'existence de concurrents
- Les frais de fonctionnement s'élèvent en moyenne à 400.000 FCFA par mois, soit par an 4 800 000. Par conséquent à chaque fois que les recettes mensuelles dépassent 400 000, CFA la direction peut dormir sur ses deux oreilles et même envisager d'augmenter le salaire des collaborateurs.
- Pour le reste, le marketing est surtout une question de bon sens et de ténacité.

De ce constat découle la recommandation au coordonnateur national, aux comités de gestion et aux bailleurs de fonds que :

- Un chargé de marketing soit désigné au niveau de la coordination nationale ;
- Un petit appui initial lui soit accordé

Par ailleurs, et pour honorer des contrats avec des partenaires exigeants et expérimentés comme l'UNICEF ou la FAO, sans parler des Canadiens et des Suisses, il faut produire des programmes de qualité. Il en découle une seconde recommandation : Financer un atelier de formation d'une dizaine de 10 jours qui préparera 1 collaborateur par radio, à faire des programmes de type éducation des adultes.

La **Séquence 7 : Structure et fonctionnement des réseaux de radios communautaires du Mali et du Sénégal** a tenu en haleine l'assistance pendant environ deux (2) heures d'horloge.

Cette séquence a été marquée par l'intervention en visioconférence de Mamoudzou Bacoum, président de l'Union des Radios et Télévisions Libres du Mali (URTL), et de Telle Dieng, président de l'Union des Radios Associatives et Communautaires du Sénégal (URAC). Ils ont partagé leurs expériences respectives en matière de structuration et de gestion des réseaux de radios communautaires dans leurs pays. Leurs interventions ont été meublées par des sessions de questions-réponses qui ont permis aux participants d'approfondir les échanges sur les meilleures pratiques et les défis spécifiques. Des expériences assez édifiantes pour le Re. R-Togo.

Le Coordonnateur du Re. R-Togo et le Directeur National des Radios Rurales du Togo, ont tout à tour témoigné leur gratitude aux présidents de l'Union des Radios et Télévisions Libres du Mali (URTL), de l'Union des Radios Associatives et Communautaires du Sénégal (URAC) pour leur disponibilité et partages d'expériences. Ces derniers ont fait montre d'une grande disponibilité à accompagner le Re. R-Togo.

L'après-midi a été consacré à la **séquence 8 : La gestion d'une radio communautaire et l'établissement d'un budget**

Cette dernière séquence de la journée a porté sur la gestion financière des radios communautaires, avec un accent particulier sur l'élaboration d'un budget. Les participants ont été initiés aux techniques et aux outils nécessaires pour planifier et gérer les finances de leur radio de manière durable et efficace. L'importance d'une gestion rigoureuse pour assurer la pérennité des radios communautaires a été soulignée. Des exemples de canevas de budget de radio communautaire et de document financier comme, le livre de banque et de caisse ont été partagés.

Un débat s'en ai suivi sur les signatures unitaires des contrats individuels avec des partenaires qui sèment une sorte de division entre les médias.

Les travaux ont pris fin avec la constitution de groupe de travail pour le jour suivant. 4 groupes ont été créés en raison de :

Groupe 1 : Elaboration d'un plan marketing au plan national

Groupe 2 : Elaboration d'un plan de communication

Groupe 3 : Elaboration d'un projet de coproduction

Groupe 4 : Elaboration d'un projet de formation de base en radio

La troisième journée de la formation s'est principalement concentrée sur des activités de groupe et des échanges autour de la gestion et de l'animation du Réseau des Radios Rurales locales et Associatives du Togo (Re. R-Togo). Les participants ont eu l'opportunité de travailler en groupes sur des projets spécifiques, suivis d'une séance de restitution des travaux.

Séquence 9 - Travaux en groupes

Les participants ont été répartis en quatre groupes, chacun chargé d'un thème distinct, essentiel au développement et au bon fonctionnement du réseau :

1. Groupe 1 : Élaboration d'un plan marketing au plan national

Composé de :

- ALPHA-TOURE Moursalou de Radio MERIDIEN Sokodé
- Yvette GOUFAGINI de Radio Communautaire des Savanes Dapaong
- KPEGOUNI Tchagnaou de Radio TCHAOUDJO Sokodé
- BOTOKINAM Komla de BINAH Fm Pagouda

Ce groupe a travaillé sur l'élaboration d'une stratégie marketing à l'échelle nationale pour accroître la visibilité et la rentabilité des radios rurales affiliées au Re. R-Togo. Les membres ont proposé des actions spécifiques visant à attirer plus de partenaires et d'annonceurs, tout en renforçant la notoriété des radios rurales auprès des communautés locales.

0

2. Groupe 2 : Élaboration d'un plan de communication

Composé de :

- AMEGNRAN Kokougan de la Radio la Voix de Vo
- YAKE Apolline de Radio Etincelle Blitta
- GONCALVES Kossi Renaud de Radio MOKPOKPO Afagnan

Le groupe 2 a élaboré un plan de communication interne et externe. L'objectif était de mettre en place des stratégies pour améliorer la coordination entre les membres du réseau tout en établissant des canaux efficaces de communication avec le public, les partenaires, et les parties prenantes.

3. Groupe 3 : Élaboration d'un projet de coproduction

Composé de :

- ATANA Essozlam de Radio AZUR Anié
- ASSOTI Kpatcha de Radio Kara Section Educative
- YAWOU Bidé Boyodi de Re. R Atakpamé
- MOUSSA Ben Soulé de Radio COSMOS Sotouboua

Ce groupe s'est concentré sur l'élaboration d'un projet de coproduction d'un magazine à l'occasion de la journée de l'Enfant Africain- Juin 2025. Titre de la coproduction : « les parents, complices de la déperdition scolaire de leurs enfants... »

4. Groupe 4 : Élaboration d'un projet de formation de base en radio

Composé de :

- TASSOUN Koumitcha de Radio DAWUL Bassar
- Estelle KPAKPO de Radio Horizon Tsévié
- Kossi AGBO-AGBO de Radio PLANETE PLUS Kpalimé
- LEBINBE Bassirou de Radio LANGMTAABA Cinkassé
- SOGADJI Yves Radio Rurale kekeli Kévé

Le quatrième groupe a développé un projet visant à offrir une formation de base aux agents des radios. Cette initiative a pour but de former les animateurs et techniciens des radios rurales afin d'améliorer leurs compétences techniques et éditoriales, tout en renforçant la pérennité des radios communautaires.

Séquence 10 - Restitution des travaux de groupes

L'après-midi a été consacré à la restitution des travaux de chaque groupe. Chaque équipe a présenté ses propositions devant l'ensemble des participants, suscitant des échanges et des suggestions constructives pour améliorer et finaliser les différents documents.

Ces restitutions ont permis de partager des idées novatrices et a également encouragé la collaboration entre les participants, renforçant ainsi la cohésion et la vision commune du réseau.

Cette journée qui a généré quatre documents importants pour la relance du Re. R-Togo a pris fin avec des échanges sur des enjeux majeurs du Re. R-Togo vis-à-vis des partenaires techniques et financiers dans la mise en œuvre des stratégies clés pour le développement des radios rurales et le renforcement en compétence du réseau.

La dernière journée de la formation a commencé avec le partage du programme de la journée.

Séquence 11- Notions de base sur le lobbying et le plaidoyer

Les participants ont été outillés sur comment influencer les partenaires techniques et financier

Cette séquence a permis aux participants de se familiariser avec les concepts essentiels du lobbying et du plaidoyer, afin de renforcer leur capacité à influencer les politiques publiques en faveur des radios rurales et des communautés locales.

Ensuite, la charte d'Antenne élaborée à Dapaong en 2002 a été présentée aux participants. Ceci a permis de recueillir divers points de vue sur l'importance des principes énoncés dans cette charte et la possibilité de son implémentation dans les autres radios membres du Re.R.-TOGO.

Un post-test a été administré pour évaluer l'acquisition des connaissances et compétences à la suite de la formation. Les résultats ont démontré une amélioration notable des compétences de la plupart des participants, témoignant de la qualité de la formation et de l'engagement des participants.

Évaluation individuelle

Chaque participant a été invité à remplir un formulaire d'évaluation individuelle, où il pouvait exprimer son ressenti sur le contenu de la formation, l'animation, ainsi que sur les aspects logistiques. Cette évaluation a permis de mesurer l'impact personnel de la formation et d'identifier les points à améliorer pour les prochaines sessions.

Une évaluation collective a été organisée sous forme de tour de table, permettant à chaque participant de partager son expérience et ses suggestions pour de futures améliorations.

La coordinatrice du projet Madame Aimée ATANA, souligné la nécessité de donner une suite à cette formation par des restitutions dans les différents organes participants.

La représentante du PRAPC s'est réjouie de la motivation et la disponibilité des acteurs impliqués dans cette formation avant d'exprimer son souhait que cette formation soit mise en pratique afin de relever les défis auxquels fait face le réseau.

Le Chef Projet, Monsieur Philippe TOGBE a aussi insisté sur la nécessité de mettre en pratique les contenus de cette formation et a appelé à l'engagement de tous à ne pas laisser le reste du travail à la coordination.

Le formateur, Monsieur Martin FAYE pour sa part, s'est aussi réjoui d'une fin heureuse de sa mission et a renouvelé sa disponibilité.

Le Coordonnateur du Réseau, Monsieur Mawouwoyona GONE s'est dit réconforté par les différents propos. Il a particulièrement témoigné sa gratitude au partenaire financier USAID. Il a aussi vivement souhaité que les quatre jours d'intenses travaux soient couronné par une application effective.

Clôture de l'atelier

La formation s'est achevée par un discours du Directeur National des Radios Rurales du Togo, qui a félicité les participants pour leur engagement tout au long de l'atelier.

Il a exprimé sa conviction que le Re.R.-TOGO surpasse tous les autres réseaux du genre sur le territoire national.

Il a rappelé l'importance des radios rurales dans le développement des communautés locales et encouragé les participants à mettre en pratique les connaissances acquises afin de contribuer au renforcement du réseau et à l'amélioration des émissions destinées aux populations rurales. Il a salué les échanges constructifs qui ont mis en lumière l'importance d'une collaboration étroite entre les membres pour la réussite des objectifs du Re.R.-TOGO.

Fait à Kara le 19 / 09/2024

L'Equipe des rapporteurs :

1. Kossi AGBO - AGBO
2. Kossi Renaud GONCALVES
3. Yvette GOUNFAGINI
4. Estelle Adoudé KPAKPO
5. Komla BOTOKINAM

1. Photos de formation à la gestion et l'animation de Re.R.-TOGO





f) ACTIVITE 1270 : VOYAGE DE RESEAUTAGE

A. Organisation et déroulement du voyage de réseautage

Suite à la formation en gestion et en animation du réseau, tenue à Kara du 16 au 19 septembre 2024, quatre membres de la Coordination du réseau ont effectué du 20 au 25 octobre un voyage de réseautage et d'apprentissage au Bénin afin de s'informer sur le fonctionnement de la FeRCAB et d'établir des partenariats.

Programmé pour cinq membres de la Coordination, un empêchement de dernière minute a été constaté pour la Secrétaire de la Coordination.

Après la prise de contact avec les responsables de la FeRCAB, la période du 20 au 25 octobre 2024 a été arrêtée et un mini bus de quinze places avec chauffeur a été affrété à la Coordination du Re.R.-TOGO par l'équipe PRAPC qui s'en est chargée.

Le point de départ initialement basé à la frontière Togo –Bénin passant par Kétao dans la région de la Kara a été transféré à Hilankondji, frontière Togo-Bénin dans la région maritime, pour raison opérationnelle.

Le 20 octobre 2024, les quatre membres de la Coordination Re.R.-TOGO se sont rendus à la frontière Hillakondji où le Chauffeur, Monsieur HOUEGLONON Théophile les a professionnellement transportés à Parakou en toute sécurité et sérénité (Cf. **photo de départ**).



La Délégation du Re.R.-TOGO au départ de Lomé

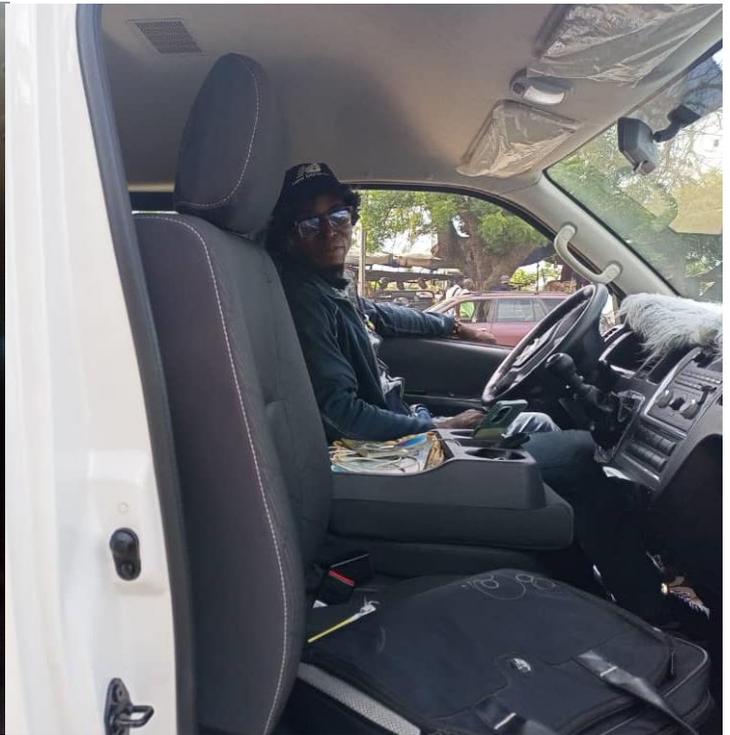


Photo d'embarquement de la délégation du Re.R.-TOGO avec le chauffeur à la frontière de Hillakondji - Bénin

Arrivée le 20 octobre 2024 à l'hôtel réservé (Hôtel ROLESS) à Parakou, la délégation du Re.R.-TOGO a reçu dans la soirée la visite de deux responsables de la FeRCAB venus s'assurer de son installation puis discuter de l'agenda de la mission et autres informations utiles pour la réussite du voyage d'échanges.



Visite des responsables de la FeRCAB à l'hôtel où la délégation du Re.R.-TOGO s'est logée.



1. Séance de travail du premier jour : aux sièges de FeRCAB – de la Radio Maranatha FM – Parakou le 21/10/2024

Le lundi, le 21 octobre 2024, dès 8h la délégation du Re.R.-TOGO s'est rendue au siège de la FeRCAB pour la réunion prévue.

La séance a débuté avec le mot de bienvenue du Secrétaire aux finances Adjoint M. Louis TOGO, représentant le Président du Conseil d'administration empêché ; suivi de la présentation des participants. Le Secrétaire Exécutif, M. Cadnel DJIVOH a ensuite présenté la FeRCAB en mettant l'accent sur son historique, le fonctionnement des organes, les activités et projets menés et en cours, les relations avec les partenaires ainsi que les perspectives. Ces informations ont été soutenues par le représentant du PCA. On note que la FeRCAB a été créée en 2000 par cinq radios communautaires et enregistre aujourd'hui 39 membres actifs et 6 en attente d'approbation par l'AGO de 2024. Elle dispose d'un tribunal des pairs au sein duquel les membres partagent leurs expériences. Par ailleurs, grâce à l'appui financier de ses partenaires, elle a acquis un immeuble équipé servant de siège du réseau et s'est dotée d'une centrale d'achat d'équipements pour l'approvisionnement des membres en cas de besoin. Pour finir, ils ont souligné l'importance du fonds de solidarité qui permet d'appuyer les membres souscripteurs en cas sinistre. Au niveau des partenariats, on retient une diversité de bailleurs qui accompagnent la FeRCAB dans la mise en œuvre des projets.

Le Coordonnateur du Re.R.-TOGO, M. Mawouwoyona GONE, a à son tour fait la genèse du réseau créé en 2006 à Bassar au Togo par 20 radios communautaires et rurales. En 2012 à Notsè, le réseau a tenu sa 1ère AGO où de nouveaux membres ont été enregistrés portant le nombre des membres à 31. Par manque de ressources financières et la situation sociopolitique non favorable, les activités prévues au plan initial n'ont pas été réalisées. Afin de pouvoir se relancer, le Re.R.-TOGO a sollicité l'appui de l'USAID à travers son Programme régional d'appui aux pays côtiers pour le financement du projet de dynamisation du réseau. Cette démarche a accueilli un avis favorable auprès du bailleur. L'une des activités du projet est la visite d'études, d'échanges et de réseautage auprès de la FeRCAB, d'où l'objet de notre présence.

Le Chef projet TOG068 M. Philippe TOGBE, à la suite du Coordonnateur du Re.R.-TOGO, a présenté le résumé du projet, les activités réalisées et celles restantes ainsi que son équipe de pilotage.

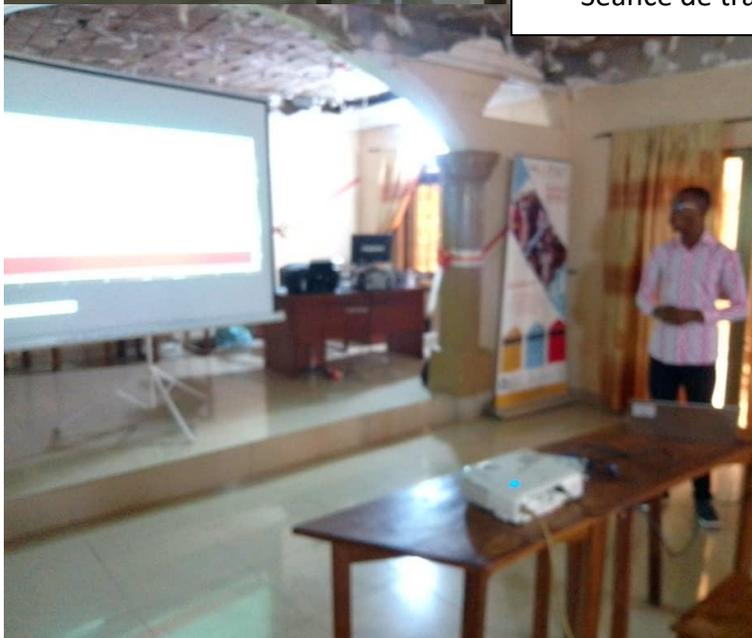
Des questions d'éclaircissement ont été posées de part et d'autre pour enrichir en expérience.

Une visite des locaux de la FeRCAB et prise de photo de famille (Cf. Photo) ont clôturé la séance puis la délégation s'est rendue à la radio Maranatha de Parakou.

Les échanges avec les responsables de ladite radio ont permis d'apprécier les bénéfices de leur appartenance à la FeRCAB.



Séance de travail au siège de la





Visite du chantier d'extension du siège de la FeRCAB



Photo de famille après la séance de travail à Radio Maranatha (membre de la FeRCAB)

2. Séance de travail du deuxième jour : aux sièges de Deeman Radio FM – Radio SI TII SUA – N'Dali et Radio SI TII DERA – NIKKI - le 22/10/2024

Les séances ont débuté par l'accueil de la délégation de Re.R.-Togo par les 1ers responsables des radios visitées. Après la présentation des participants de part et d'autre, les directeurs ou leurs représentants ont fait l'historique de leur radio respective et relevé les avantages tirés de leur adhésion à la FeRCAB. Il s'agit principalement des formations, négociation des contrats de productions et de diffusions d'émissions, accompagnement en acquisition et renouvellement d'équipements à travers une centrale d'achat mise en place par la fédération, assistance du fonds de sécurité en cas de sinistre. Par ailleurs, la fédération joue le rôle de représentation de ses membres auprès des autorités et partenaires. Ils ont poursuivi en énumérant les différentes contributions de leur radio au fonctionnement de la fédération notamment les droits d'adhésion, les cotisations annuelles et spéciales, les retenues sur contrats négociés (10 à 15%).

Après les présentations, les échanges ont permis d'énumérer les difficultés rencontrées (équipements stockés à la centrale d'achat non adaptés, non application de la grille tarifaire harmonisée par certains membres, frais de gestion, application non rigoureuse des décisions de l'AG,...) et les approches de solutions (commanditer une étude préalable des équipements adaptés à l'usage des radios membres, réaliser un test et adopter un type d'équipement unique à mettre à la disposition des membres, sensibiliser davantage à l'application de la grille tarifaire harmonisée....)

Ils ont aussi relevé la mise en place d'un réseau des femmes des radios de la FeRCAB dont le fonctionnement est autonome vis-à-vis de la fédération.

Les séances ont pris fin par la photo de famille ci-après.



Photos de la séance de travail à DEEMAN Radio de Parakou





Photo de la séance de travail à la radio communautaire SU TII SUA FM de N'DALI





Photos de la séance de travail à la radio SU TI DERA de NIKKI



3. Séance de travail du troisième jour : aux sièges de la radio SOLIDARITE FM – Djougou - de la radio rurale locale de Ouaké – et séance de synthèse au Siège de FeRCAB – Parakou - le 23 /10/2024

Comme la journée précédente, les séances ont débuté par l'accueil de la délégation de Re.R.-TOGO par les 1ers responsables des radios visitées. Après la présentation des participants de part et d'autre, les directeurs ou leurs représentants ont fait l'historique de leur radio respective et relevé les avantages tirés de leur adhésion à la FeRCAB. Il s'agit principalement des formations, négociation des contrats de productions et de diffusions d'émissions, accompagnement en acquisition et renouvellement d'équipements à travers une centrale d'achat mise en place par la fédération, assistance de la caisse de solidarité en cas de sinistre. La fédération joue également le rôle de représentation des membres auprès des autorités et partenaires. Ils ont poursuivi en énumérant les différentes contributions de leur radio au fonctionnement de la fédération notamment les droits d'adhésion, les cotisations annuelles et spéciales, les retenues sur contrats négociés (10 à 15%). A la suite de ces présentations, les échanges ont permis d'aborder les difficultés rencontrées (équipements stockés à la centrale d'achat non adaptés, non application de la grille tarifaire harmonisée par certains membres, frais de gestion jugés un peu lourd à supportés, application non rigoureuse des décisions de l'AG...) et les approches de solutions (mettre en place des sanctions contre les radios qui ne respectent pas la grille tarifaire harmonisée...). Les séances ont pris fin par la photo de famille.

De retour au siège de la FeRCAB à PARAKOU, la délégation a eu une réunion de synthèse avec les membres du Secrétariat Exécutif et le représentant du CA. Après les mots de remerciements du Coordonnateur du Re.R.-TOGO à l'endroit des responsables de la FeRCAB, le Chef Projet TOG068 a fait le point des informations reçues tant à la faitière qu'auprès des radios membres visités. Les deux parties se sont engagées à maintenir le cadre de discussion pour la mise en place d'un partenariat durable visant la promotion et l'échange entre leurs membres.



Photos de la séance de travail à la radio communautaire SOLIDARITE FM de Djougou





Photos de la séance de travail à la radio rurale locale de OUAKE



4. Séance de travail du quatrième jour : au Siège de la radio TADO FM – Abomey -Calavi le 24/10/2024

Au 4^{ème} jour de notre voyage d'échange, nous avons quitté Parakou pour nous rendre à Cotonou et Possotomé pour rencontrer les 2 radios restantes à visiter. Les séances ont débuté par l'accueil de la délégation de Re.R.-Togo par les 1ers responsables de la radio TADO FM suivi de la présentation des participants de part et d'autre. Le directeur de la radio communautaire TADO FM M. Jean-Deleck GBEHA a fait l'historique de sa radio et relevé les avantages tirés de leur adhésion à la FeRCAB à savoir : les formations, la négociation des contrats de productions et de diffusions d'émissions, accompagnement en acquisition et renouvellement d'équipements à travers une centrale d'achat mise en place par la fédération, assistance de la caisse de solidarité en cas de sinistre. Il a confirmé que la fédération joue un rôle de représentation devant les autorités et partenaires. Il n'a pas passé sous silence les contributions que sa radio apporte au fonctionnement de la FeRCAB notamment les droits d'adhésion, les cotisations annuelles et spéciales, participation aux frais de gestion ainsi que les retenues sur contrats négociés (10 à 15%).

Il a en outre témoigné de l'appui apporté par la fédération aux radios membres sinistrés ayant souscrits aux fonds de solidarité en sa qualité de membre de la commission de gestion de ce fonds. Il a confirmé l'existence du réseau des femmes des radios de la FeRCAB qui peine à prendre son envol.

Le Coordinateur du Re.R.-Togo a à son tour remercié les responsables de radio TADO FM pour leur disponibilité, le partage et l'accueil réservé à la délégation.

La séance a pris fin par la photo de famille.



Photos de la séance de travail à la radio communautaire TADO FM – Abomey -Calavi



5. Séance de travail du cinquième jour : au Siège de la radio FM AHEME – Possotomé le 25/10/2024

Initialement prévue au 4^{ème} jour après la visite de la radio TADO FM, la réunion avec les responsables de la radio FM AHEME n'a lieu que le lendemain vendredi 25 octobre 2024 pour raison de disponibilité des dirigeants à la veille.

La séance a débuté par l'accueil de la délégation du Re.R.-Togo par le Président du C.A. de la Radio Communautaire FM AHEME M. Olivier KPONHONSITO suivi de la présentation des participants de part et d'autre suivi de l'ouverture d'une liste de présence. Le directeur de la radio FM AHEME, Monsieur DJOSSOU Oboubé Blanchard a fait l'historique de sa radio et relevé les avantages tirés de leur adhésion à la FeRCAB à savoir : les formations, la négociation des contrats de productions et de diffusions d'émissions, accompagnement en acquisition et renouvellement d'équipements à travers une centrale d'achat mise en place par la fédération, assistance de la caisse de solidarité en cas de sinistre. Il a confirmé que la fédération joue un rôle de représentation devant les autorités et partenaires. Il n'a pas passé sous silence les contributions que sa radio apporte au fonctionnement de la FeRCAB notamment les droits d'adhésion, les cotisations annuelles et spéciales, participation aux frais de gestion ainsi que les retenues sur contrats négociés (10 à 15%). Pour finir, il a énuméré quelques difficultés rencontrées dans la collaboration avec la Fédération (attribution de contrats aux membres par affinités et ingérence du Secrétariat Exécutif dans la gestion des ressources humaines des radios).

A la suite du Directeur, le PCA a prodigué un conseil en disant : « Lorsque vous allez recruter le Secrétaire Exécutif, faites attention en définissant les limites de ses actions. Il ne faut pas qu'il soit au-dessus du CA. La FeRCAB a passé un moment où le secrétaire Exécutif a usé des manières pour se comporter comme le tout puissant de la fédération ».

Le Coordinateur du Re.R.-Togo, M. Mawouwoyona GONE a à son tour remercié les responsables de la radio pour leur disponibilité, le partage et l'accueil réservé à la délégation.

La séance a pris fin par la photo de famille.



Photos de la séance de travail et d'échanges à la radio communautaire FM AHÉME



III. Défis

Les défis auxquels sont confrontés les points focaux dans « **la rencontre d'informations avec les autorités locales** » sont liés à :

- **L'emploi du Temps chargé des autorités** : certains points focaux ont pu rencontrer les Préfets et les Maires en personne mais d'autres ne l'ont pas pu à cause du calendrier non programmé d'avance pour la rencontre impacté par de nombreuses charges administratives de ces autorités.
- **Le délai très court pour mener l'activité** : le délai imparti à la réalisation qui se situe du 29 juillet au 02 août 2024 est peu suffisant pour demander l'audience et permettre aux autorités locales d'y répondre en fonction de leur calendrier pré-établi.

Les défis liés à l'activité « **rencontre d'informations avec les parties prenantes** » sont entre autres :

- **Contact plus ou moins difficile de certains responsables de radios** : certains contacts des responsables de radios sont innaccessibles plusieurs jours, ce qui n'a pas permis à certains points focaux de fixer la date de la réunion.
- **Prise en charge plus ou moins difficile des frais d'organisation des réunions sans dotation préalable** : les radios étant dans milieux ruraux, les recettes sont de plus en plus rares pour couvrir les dépenses et par conséquent insuffisant à assurer les déplacements et autres frais liés à la tenue des dites réunions.

Les défis liés à l'activité « **Organisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire** » sont entre autres :

- Présence plus au moins effective des membres et invités
- Respect scrupuleux de l'agenda défini
- Présence du Ministre de tutelle

Le défi lié à l'activité « **Formation en gestion et animation du Re.R.-Togo** » est relatifs à l'adaptation des participants.

Les défis liés à l'activité « **Voyage de réseautage** » sont entre autres :

- Respect de l'agenda établi
- Livraison tardive de carburant pour le déplacement
- Carburant alloué pour l'ensemble du voyage insuffisant

IV. Les facteurs de succès de l'activité

Les facteurs de succès de la réalisation des activités réalisées du jalon 2 sont liés à :

- 1. l'engagement du point focal pour mener à bien l'activité**
- 2. la disponibilité de l'Administration de la Préfecture et de la Mairie**
- 3. l'appui – conseil et accompagnement de l'équipe projet TOG068**
- 4. l'autorisation accordé par les autorités de la Préfecture de Tchaoudjo pour la tenue de l'AGE**
- 5. cadre et dispositif adéquat pour la formation**
- 6. Engagement et disponibilité du Formateur à transmettre ses expériences**
- 7. Désir ardent des participants à apprendre et maîtriser les techniques de gestion et d'animation de réseau**
- 8. Disponibilité des responsables de la FeRCAB et des radios membres visitées**
- 9. Matériel roulant adapté à la mission.**

Ces facteurs se justifient par le sens de responsabilité des points focaux, l'importance des radios communautaires et rurales aux yeux des autorités locales qui selon eux, favorisent l'éducation de la couches sociales, contribuant ainsi à la participation de la politique nationale de lutte contre l'expansion des organisations extrémistes violentes (VEO), et enfin, la proximité dans les actions apportées par l'équipe projet TOG068.

V. Les leçons apprises et les recommandations

Les activités réalisées du jalon 2 ont permis de renforcer les liens avec les autorités locales, connaître leurs difficultés, de mobiliser davantage les parties prenantes (radios membres) autour du projet, de tisser des liens et de partenariats avec les réseaux des radios communautaires et assimilées de la sous région.

En d'autres termes, elles ont permis :

- 1. la constatation de l'instabilité de l'emploi du Temps de certains Préfets et Maires pour être reçu**
- 2. la disponibilité des autorités locales à accompagner toute initiative pour le développement des communautés**
- 3. Toute publicité n'est pas bonne à reprendre et nous devons éviter les comportements choquants que ça soit collectifs ou individuels.**
- 4. la méthode participative en radio permet de favoriser la prise de parole des communautés et aussi de mettre en valeur ses composantes.**
- 5. Tenir compte des minorités (ethnique, linguistique, catégorie sociale, religieuse)**

6. *Rendre crédible les informations et messages en s'appuyant sur les témoignages oraux*
7. *la radio communautaire contribue aux changements dans les communautés. Elle prévient la violence et intervient dans la prévention fonction et la résolution des conflits locaux. Un véritable radio communautaire véhicule des messages générés qui générés par la communauté à laquelle la qu'elle elle s'adresse (les ruraux parlent au ruraux) et valorise la culture et le savoir-faire locales,*
8. *une radio communautaire doit tenir compte de : La proximité géographique, temporelle, offensive, pratique et utilitaires*
9. *Les Cahiers de charges du :*
 - *chef station : présente une fois par an un compte rendu au comité CA, il élabore un budget annuel mensuel prévisionnel à soumettre au trésorier ou président du comité pour approbation, il doit également prendre des initiatives conformes aux statuts et aux activités de la radio.*
 - Le chef station doit être un homme ou une femme de radio qui dirige depuis le front c- t-d qu'il doit produire des émissions ou s'occuper de la technique et veiller à ce que les autoévaluations soient faites régulièrement.*
 - *les bénévoles ont des tâches qu'ils accomplissent (contenu, durée)*
 - *les gardiens : ils assurent le gardiennage des lieux et des équipements, tout en assurant la propriété des locaux, entretien de l'espace vert et exécuté les tâches potentielles sur demande*
10. *Les radios communautaires sont des radios de développement dans l'exercice de ces fonctions.*
11. *Les grandes lignes comme le fonctionnement de la radio communautaire qui consiste à être proche des communautés et la radio doit être dirigée par les communautés avec un but de servir cette même communauté. Dans une radio locale le personnel doit avoir un cahier de charge et peut faire objet de plan de carrière car d'un jour à l'autre un gardien peut devenir le responsable de la station.*
12. *Un dessin illustratif dont les arbres, bâtiment, et micros qui représente le réseau et les partenaires, communautés et chacun des membres du réseau a vision de voir le réseau prospéré dans les jours avenir.*
13. *Le marketing apparaît comme un moyen de prospérité des radios et comme nous ne sommes pas seuls sur le marché donc nous devrions comprendre qu'en radio locale, le marketing est une affaire de tous même si un responsable marketing n'est désigné.*
14. *Pour gagner en marketing nous devrions aussi comprendre la logique du partenaire et savoir le bon moment de la disponibilité financière du partenaire.*

- 15. Pour honorer des contrats avec des partenaires exigeants et expérimentés comme l'UNICEF ou la FAO, sans parler des Canadiens et des Suisses, il faut produire des programmes de qualité.**
- 16. Lors des échanges en ligne avec les présidents de L'URAC du Sénégal et de L'URTEL du Mali, il a été dit qu'au niveau du Mali pour le bon fonctionnement du réseau, les nouvelles radios intéressées paient comme frais d'adhésion 20.000, la cotisation mensuelle est de 5000 soit 60.000 annuelle. L'URTEL compte aujourd'hui 451 membres. Leurs projets sont élaborés par eux même et soumis aux partenaires pour validation et financement.**
- 17. Au niveau de L'URAC du Sénégal, L'AG se fait chaque année et les cotisations annuelles sont obligatoires et fixées à 67.500. 3 personnes volontaires se sont spécialisées dans la rédaction des projets. Seul le respect des textes peut donner longue vie au réseau.**

- 18. la FeRCAB joue le rôle de représentation de ses membres devant les autorités, les partenaires et fournisseurs**
- 19. la FeRCAB a mis en place une centrale d'achat d'équipement pour assister les membres en cas panne, de sinistre et de changement de matériels**
- 20. la mise en place de fonds de solidarité par la FeRCAB pour accompagner les membres souscripteurs en cas de sinistre.**
- 21. L'adoption d'une grille tarifaire harmonisée appliquée par les radios membres.**
- 22. L'importance du respect des textes statutaires et l'organigramme de la structure associative.**
- 23. la confiance accordée par les radios membres à la FeRCAB**
- 24. la volonté des membres à œuvrer pour la pérennisation de la FeRCAB**
- 25. la nécessité d'une échange d'expériences inter-fédération des acteurs de radios communautaire**

Les recommandations suivantes sont formulées pour une amélioration dans le futur:

- 1. Voir avec le bailleur la possibilité de rendre disponible au moins 50% des fonds alloués dès le démarrage du projet afin de faciliter la couverture des dépenses primaires**
- 2. Allouer un délai raisonnable pour mener à bien l'activité.**
- 3. Demander une audience aux autorités locales**
- 4. Donner un temps de repos au moins une à deux semaines aux participants à la formation pour récupérer après leur participation active à l'AGE tenue la semaine écoulée.**
- 5. Allouer au moins 1,5 litre d'eau minérale par jour à chaque participant aux participants pour leur permettre de mieux se réhydrater**
- 6. Etudier la faisabilité de la mise en place du fonds de solidarité et de la centrale d'achat d'équipement au niveau du Re.R.-Togo.**